LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 63 No 15 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 9 JUILLET 1975

La situation économique

LE MANITOBA PEU AFFECTÉ PAR LA RÉCESSION

A tous les trois mois, la Direction régionale des services économiques du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration fait une revue de la situation économique de la région des Prairies. Voici, pour le Manitoba, fin mars 1975.

Le marché du travail au Manitoba, pendant les trois premiers mois de 1975, n'a pas été vraiment affecté par les conditions de récession qui frappent le Canada et les Etats-Unis. Deux des secteurs clé, l'agriculture et la fabrication sont vigoureux et les précisions pour le reste de l'année sont généralement favorables dans ces deux secteurs.

Le niveau moyen de l'emploi au premier trimestre de 1975 (402,000) était de 11,000 plus élevé qu'au cours du même trimestre voilà un an. Ceci est inattendu puisque le premier trimestre de 1974 était exceptionnellement fort. La tendance fondamentale de l'emploi, comme le montrent les chiffres des variations saisonnières redressés, donne des signes de stabilisation au cours du premier trimestre. Toutefois, il faut voir ce phénomène dans les perspectives du marché du travail du centre du Canada où les chiffres saisonniers redressés font ressortir la stagnation de l'emploi au Québec et une tendance baissière dans les chiffres de l'Ontario sur les trois derniers trimestres d'une année, dans les deux cas.

La main-d'oeuvre du Manitoba était en moyenne de 424,000 au début de 1975, une croissance de 16,000, soit d'environ 4.0 pour cent supérieure au chiffre du premier trimestre de 1974. Les niveaux de participation ont continué leur progression, gonflant les rangs de la main-d'oeuvre à un taux supérieur au récent taux de création d'emploi, si bien que le taux de chômage a légèrement monté au Manitoba.

Comme dans toutes les périodes de tassement économique, les premiers à en ressentir les effets néfastes sur le marché du travail sont les jeunes. Au cours du premier trimestre de cette année, la mais-d'oeuvre des groupes des 14 à 19 ans et des 20 à 24 ans croissait plus vite que l'emploi, et le niveau plus élevé de chômage se concentrait sur ces groupes. Quant aux 70 pour cent de la main-d'oeuvre que forment le groupe des 25 ans et plus, le marché du travail marquait toujours le «plein emploi» comme l'indique un taux de chômage de 3.0 pour cent.

Le sondage des emplois disponibles de Statistique Canada fait ressortir une moyenne de 15,150 emplois à temps plein disponibles, par mois, au Manitoba en 1974, contre 3,670 par mois en 1973. Cela représente une hausse annuelle des emplois disponibles de 40 pour cent suite à une augmentation de 44 pour cent survenue entre 1972 et 1973. Des pénuries ont été notées au début de 1975, pour des emplois constamment en demande dû au roulement de personnel, par exemple: opérateurs de machines à coudre, infirmières, mineurs, serveurs, serveuses et cuisiniers. Dans d'autres régions il existe une pénurie de machinistes, de soudeurs, et l'on notait la demande habituelle pour des mécaniciens qualifiés en véhicules automobiles, en équipement de construction et machines industrielles.

Le total des nouveaux logements commencés au Manitoba au cours des trois premiers mois de 1975 est tombé à 626 contre 1,890 pendant la période janvier à mars 1974. A Winnipeg, le nombre des logements commencés pendant le premier trimestre a baissé de 1,536 en 1974, à 366 cette année. Dans l'ensemble, Winnipeg comptait, en 1974, plus de 90 pour cent des chantiers résidentiels du Manitoba commencés dans les centres urbains importants. La crise nationale du logement est l'un des domaines économiques où le Manitoba n'a pas échappé au fléau qui frappe les autres provinces. Malgré tout, le redressement devrait commencer en premier dans les provinces de l'Ouest si les autres conditions demeurent relativement plus favorables.

Il semble qu'aucune grosse innondation telle qu'au printemps de 1974 ne viendra retarder les semis au printemps. Les experts en agrilculture ne prévoient aucun problème grave qui pourrait compromettre les projets d'emblavures au Manitoba. L'ouest de la province aurait besoin de la pluie saisonnière nécessaire pour un rendement optimal du fait que l'humidité du sol est épuisée vu la sécheresse de l'été dernier. Les emblavures prévues en grandes cultures sont généralement supérieures ou très près de celles qui ont été faites en 1974. En voici les chiffres avec ceux de 1974 entre parenthèses. Blé de printemps, 3.15 millions (2.9); avoine, 1.45 million (1.3); orge, 1.8 million (1.9); lin, 720,000 (750,000); colza, 650,000 (500,000); seigle, 102,000 (92,000).

Les revenus agricoles sont montés en flèche dès de début de l'année. Le total des versements pour janvier et février s'est chiffré à 240.7 millions de dollars contre 143.4 millions de dollars au début de 1974. On s'attend à ce que le rythme des rentrées d'argent se ralentisse un peu au cours de l'année mais le record de 820 millions de dollars de 1974 pourrait être atteint en 1975.

L'un des secteurs qui profitera probablement des effets favorables de ces rentrées élevées d'argent va être l'industrie des machines agricoles. Les ventes de machines aratoires et d'équipement ont atteint un nouveau chiffre d'affaires record en 1974 et cette vigueur de la vente réapparaît encore dans les tout premiers chiffres enregistrés en 1975. La machine agricole est également une industrie d'exportation importante pour le Manitoba. Les derniers chiffres provinciaux indiquent que l'exportation des tracteurs sur le marché des Etats-Unis se montait à 34.9 millions de dollars en 1974, et les différentes machines agricoles à 22 millions de dollars. Une variété d'autres produits agricoles importants, vendus sur le marché américain comprenait des pièces pour véhicules automobiles, des pièces d'avion et des vêtements. On peut s'attendre à une légère baisse des ventes en raison des conditions de récession aux Etats-Unis mais le secteur des machines agricoles pourrait être le moins affecté ■


PHOTO MINISTÈRE DU TOURISME, DES LOISIRS ET DES AFFAIRES CULTURELLES

**Le bac de Saint-Adolphe en est à sa dernière saison...
Te souviens-tu, ma mie...**

Éditorial

DES MILLIERS DE DOLLARS À PORTÉE DE LA MAIN

Chaque année, les gouvernements consacrent des centaines de millions à des programmes destinés à venir en aide aux citoyens. Des enquêtes menées il y a quelques années ont démontré que presque cinquante pour cent des Canadiens n'étaient pas renseignés, ou bien peu renseignés, en tout cas, sur les programmes du gouvernement fédéral. On peut imaginer que les programmes des autres paliers gouvernementaux ne sont pas mieux connus. Or, ces personnes que les services d'information gouvernementaux n'ont pas réussi à atteindre, sont, il semble, celles qui ont le plus besoin des services, des programmes des divers ministères, celles, aussi, des régions éloignées des grands centres, coupées en quelque sorte des grandes villes. D'où les efforts d'Information Canada, par exemple, pour décentraliser ses services, pour faire circuler dans les régions éloignées des agents d'information qui tentent d'établir des lignes de communications entre les services du gouvernement et les organismes communautaires, les groupes de citoyens. D'où, aussi, l'attention particulière portée au Grand Nord par le gouvernement du Manitoba.

Donc, les programmes sont là. Il s'agit de savoir comment y avoir accès, où s'adresser, à qui écrire, à qui parler... C'est toujours le même problème. Les gens ne savent pas où aller, ou hésitent à communiquer avec l'appareil gouvernemental qui est devenu complexe.

Prenons les programmes d'aide aux étudiants. Il est essentiel, dans la société technicienne, de s'instruire, de pousser ses études le plus avant possible. De ce côté-là, des millions de dollars sont disponibles. Or, durant l'année 1973-1974, seulement 1,130 étudiants manitobains du cours secondaire, sur un total de 66,283 inscrits, se sont prévalus du programme des bourses du gouvernement de la Province. C'est peu de monde. C'est un pourcentage de 1.7 p.c.

Les bourses offertes aux étudiants des universités semblent mieux connues. Mais là encore, il y a lieu de se renseigner. Les programmes sont multiples, fédéraux et provinciaux. Pour en revenir au cours secondaire, comme il faut passer par là pour atteindre l'université, les familles devraient se presser, entreprendre les démarches nécessaires en vue de bébéficier des bourses aux étudiants. Ces bourses ne sont pas des prêts, donc ne sont pas remboursables. Elles existent pour tous les Manitobains qui en ont besoin pour continuer leurs études, au secondaire, de la neuvième à la douzième année inclusivement, au collégial et à l'université.

Il s'agit là de programmes du gouvernement manitobain. Il existe aussi des programmes fédéraux importants, par exemple dans le domaine de la formation professionnelle de la main-d'oeuvre, dont on devrait aussi savoir comment bénéficier.

Il n'y a pas de raison pour que des jeunes gens doués ne s'instruisent pas en vue de l'avenir. Pour ce qui est des bourses offertes aux étudiants du secondaire, il y a une date limite — et qui est très près — pour faire se demande. C'est le 31 juillet.

Au "Student Aid Branch", 1181 avenue du Portage, à Winnipeg (R3G 0T3), on vous renseignera. La formule à demander est la "Manitoba Government Bursary Application Form". Des renseignements sur d'autres programmes des gouvernements peuvent être obtenus facilement des organismes suivants: Le Centre de Renseignements aux Citoyens, que l'on peut atteindre à Winnipeg au 956-7979, et sans frais, de n'importe quelle partie de la Province, au 1-800-292-8920; Information Canada, par l'entremise du Centre de Renseignements aux Citoyens, ou directement, au 303, rue Main, à Winnipeg, au téléphone: 985-2890.

Les programmes gouvernementaux sont financés par les taxes des citoyens, ont été élaborés et existent pour les citoyens. Il suffit d'un petit effort pour s'en prévaloir. Retenez bien les adresses et numéros de téléphone que nous avons indiqués. Et servez-vous en!

Jean-Jacques Le François

La parole est aux lecteurs

HOMMAGE À UNE GRANDE DAME

Cher Monsieur,

Bienvenu au Manitoba, félicitations pour votre nomination au poste de Rédacteur en chef, de La Liberté; meilleurs voeux de succès.

Inutile de m'introduire, car la lettre ci-incluse dévoile que je suis un ex-Manitobain, et un ancien correspondant de notre hebdomadaire sous plusieurs directeurs.

Ayant bien connu Mme Boutal, j'ai cru opportun de lui écrire, de lui témoigner l'appréciation des Franco-Manitobains, pour sa participation active aux mouvements nationaux de cette province: son pays d'adoption.

Après avoir pris connaissance de la copie de ma lettre, ci-attachée, vu les points d'intérêt général que j'ai fait ressortir, je vous demande votre opinion, si je devrais en faire une lettre ouverte à Madame Boutal, au soin du journal; je lui envoie à vos soins l'original de ma lettre; mais, je vous laisse toute liberté si vous jugez à propos de la publier, et de lui faire parvenir l'original avant, et que vous communiquiez avec elle à propos d'en faire une lettre ouverte ensuite avec sa permission.

Vous venez de prendre charge de votre nouveau poste, déjà, il y a amélioration dans la tenue du journal.

Je ne sais pas exactement la procédure à suivre dans un tel cas. Je vous demande donc de trouver la solution.

Bien à vous,

J.-Léon Bruyère,

Beloeil (Québec)

Rectificatif

Dans l'éditorial de la semaine dernière deuxième colonne, première ligne, à droite, il eut fallu imprimer "Jeannine Perreault" et non "Jeannine Tétreault" comme il apparut.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

DIRECTEUR PAR INTÉRIM ET RÉDACTEUR EN CHEF: Jean-Jacques Le François.

SERVICE DES ANNONCES: Au téléphone, 247-4824.

Toute correspondance doit être adressée à : LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada, $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2. Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Chère Madame,

C'est avec plaisir et avec beaucoup d'intérêt que je lisais dans La Liberté, il y a quelque temps, un article à votre sujet, car, ma femme et moi nous rappelons bien des tournées dramatiques et propagandistes que votre regretté mari organisait pour mieux faire connaître et aimer notre hebdomadaire manitobain.

Vous l'avez secondé et grandement encouragé dans cette oeuvre, en participant et jouant les plus grands rôles dans les pièces dramatiques, bien choisies, qu'il présentait dans un grand nombre de paroisses, qui étaient appréciées des foules, qui s'entassaient, bien souvent dans des petites salles qu'avec des moyens de fortune, il réussissait à aménager pour accueillir les nombreuses assistances: ce furent, en même temps les débuts du Cercle Molière, qui perpétuèrent ces soirées théâtrales, qui bientôt développèrent sa réputation, et se mérita d'être reconnu, par tout le Canada, en participant aux concours nationaux, gagnant les premières places à maintes reprises.

En outre, vous déployiez vos talents personnels d'artiste-peintre, qui ornèrent pendant longtemps les calendriers, que le journal distribuait chaque année, comme autre moyen de propagande.

Je me réjouis que la population de Saint-Boniface, en particulier, et toute la province, aient pu profiter de vos talents en maintes occasions.

De 1920 à 1947, je demeurais à Letellier; de 1947 à 1950, à Somerset, de 1950 à 1962, de retour à Saint-Boniface, j'eus le privilège de pouvoir être témoin du grand talent de directeur dramatique de votre défunt mari, ainsi que de vos talents d'actrice et d'artiste, pour lesquels je tiens à vous féliciter.

Qu'une Française, si distinguée et talentueuse ait su si bien s'adapter à notre vaste pays, et ait joué une part si importante au point de vue culturel, fut un grand encouragement pour tous les Franco-Manitobains.

Le nouveau Centre culturel de Saint-Boniface a voulu perpétuer votre renommée, en nommant une de ses salles: La Salle Pauline Boutal. Bravo!

Je ne regrette pas les nombreuses années vécues au Manitoba, les contacts, assez intimes, que j'ai eus avec un grand nombre de Manitobains, en m'intéressant, d'abord, à l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne, ensuite à l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba.

La semaine du 11 juin, l'éditorial de La Liberté, intitulé: "Des données qui laissent à songer", sous le nom du nouveau rédacteur de La Liberté, commente des statistiques du P. Arès, s.j., un rechercheste de carrière, qui sont pessimistes, et font réfléchir; si la génération montante ne veut pas altérer ses attitudes, continuent de donner préférence à la langue anglaise: ce sera fatal, les jeunes annihileront l'atta-

(suite, page 3)

La parole... (suite)

chement à la langue française, que leurs pères ont tâché de sauvegarder avec tant d'efforts et de constance.

Vous n'aurez pas de reproches à vous faire, car vous avez, M. Boutal, également, ainsi que tous les membres, anciens et actuels du Cercle Molière, pourrais-je ajouter, tous les Français ont oeuvré en ce sens, ce dont nous vous remercions du fond du coeur, vous avez donné l'exemple éloquemment, aux autres de le suivre!

Veuillez me croire, chère Madame Boutal, un admirateur des Français, qui ont su épouser nos causes les plus chères, et nous prêter main-forte pour que nos petits, et aussi nos arrière-petits-enfants, parlent Français.

Agréez, chère Madame, l'assurance de mes salutations les plus chaleureuses.

J.-Léon Bruyère
Ex-Manitobain, correspondant à LA LIBERTE de 1920 à 1960 et qui suit encore les activités manitobaines.

L'AFFAIRE DE SAINT-NORBERT

Monsieur le Rédacteur

Vous serez peut-être intéressé de lire et de publier une lettre que j'ai envoyée au Président et à chaque commissaire de la Division Rivière Seine au sujet de l'école française de Saint-Norbert. Cette lettre explique la politique suivie dès le début de notre Division. Cependant j'apprécie très bien les pressions auquelles nos commissaires sont obligés de faire face à tout temps. La décision ne sera pas facile mais elle est nécessaire. Je regrette infiniment l'attitude négativiste de mes concitoyens qui semblent incapables d'apprécier les avantages très spéciaux de connaître et d'employer la langue française.

Je vous prie d'agréer, cher Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments les plus sincères.

F.P. Doyle

Mr. William Grossman, Chairman
Seine River School Division 14
Ste. Anne, Manitoba
ROA IRO

Mr. Chairman:

It was with regret that I learned of the decision of the Seine River School Board to reconsider its decision to build a French School in St. Norbert. I fully understand the pressures placed upon you by the Press and by some members of the public. I appreciate these pressures because of my previous experiences on the Board, but I find it difficult to understand how the Board could deny the people of St. Norbert and of the Division and Manitobans generally, one of the fundamental opportunities for French education. It was for the purpose of greater opportunity to learn French through a more complete immersion in that language that the Seine River Division was itself founded. In order to achieve that end many programs were instituted some against considerable local political pressures. It is after all a known accepted belief and practice that in order to adequately learn another language one must be as completely immersed in that language as is possible. However complete immersion in Manitoba is an obvious impossibility except for the very few hours that may be spent in school.

The Division is once again here submitted to blackmail. Once again it is stated that if the Board does not follow the will of a particular group, the latter will withdraw from the Division taking with it its proportionately higher ratio of tax revenues. Our nation would indeed cease to exist if the richer provinces would use this argument at every turn of the road.

I am saddened not simply by the action of the trustees but by the action of my fellow Manitobans. It would seem that on the one hand a small French school is somehow non-democratic, a sinister force against the English element, whereas on the other hand the vast multitude of English schools throughout the Province are somehow democratic and not a force against the French element.

It is obvious that the Division has done much study on the project, that it has received acceptance from the Provincial Government (no mean task in this day), and that it has received the support of the Federal Government. In addition many people of the area have expressed continued support for the project.

Mr. Chairman and members of the Board I am disappointed at the reversal of your decision on so fundamental an issue to our Division. After all the sacrifices and efforts that our Division has made in the past to endeavour to offer Manitobans of all origins as complete a French program as possible, I can only feel that those efforts have been undermined, and our vision blurred and perhaps even lost.

However it is not yet too late to save the day, it is not yet too late to show that forthright courage that is so needed in Manitoba to help us all realize the value of our heritage. My plea is that all may see the good that can be gained by the furtherance of French education in this Province. Rather than being a detriment to the English speaking element, such education can only produce greater understanding and greater love of all cultures and all nations. The English element by supporting such a school can exemplify not simply toleration, but a true appreciation of the basic values of Canadian life.

Sincerely,
F.P. Doyle

cc: Dr. G. Archambault.
To all members of the Board.
Mr. Roger Smith.

□

Monsieur Le François,

En ce qui concerne l'éditorial du 3 juillet dernier, permettez-moi de faire deux commentaires.

Premièrement, je crois qu'il serait avantageux et pour la survie du français au Manitoba et pour l'avancement de La Liberté, que vous dépensiez vos énergies et votre temps à la recherche de faits précis et complets au lieu de faire de la biologie.

Deuxièmement, je vous encourage à dépasser ce stage enfantin qui vous fait voir tout en noir et blanc, ignorant ainsi les nuances de gris - c'est-à-dire la complexité de la situation soit financière, linguitique et autres.

Il faudrait à tout prix cesser de publier de façon erronée en se fiant sur des qu'en-dira-t-on de certains organismes soit-disant pro-francophones.

Bref, je vous encourage, M. Le François, à étudier la situation dans toutes ses facettes et à vous tenir à la publication de faits contribuant à l'avancement de la "cause" française au Manitoba.

Il faut éviter que l'on trouve dans les bureaux de La Liberté de ces gens qui, comme les carpes gobent tout et se plaisent dans la "vase".

Sincèrement,
Raynald A. J. St.Hilaire
Commissaire

Division Scolaire de la Rivière Seine, Quartier 6

Monsieur,

Il est certain que ce journal a été appelé à jouer un rôle prépondérant au cours de l'histoire du Manitoba français. En effet, depuis le 20 mai 1913, la direction de "La Liberté (et Le Patriote)" semble s'être très bien acquittée de ses fonctions, passant toujours la bride aux successeurs.

D'où l'importance du contenu d'un tel hebdomadaire, car, au fond, ce sont les articles d'intérêt communautaire qui font que "La Liberté" était autrefois et est toujours lue et, par certains appréciée

C'est pourquoi je trouve inadmissible qu'un texte journalistique puisse contenir tant d'assertions erronées que l'éditorial de la livraison datée du 2 juillet.

Afin de ne plus induire en erreur, il aurait lieu de rectifier les inexactitudes qui se sont glissées dans la rédaction de M. Le François: M. Reynald Saint-Hilaire, commissaire dans la division de la Rivière Seine, n'est pas de Saint-Adolphe, mais de Richer; Mme Jeannine Tétreault n'est pas commissaire, elle n'existe pas; parlons plutôt de Mme Jeanne Perreault. En troisième lieu, il serait utile de signaler que trois et non quatre des onze membres de la Division scolaire de la Rivière-Seine "se sont tenus debout". De la liste de M. Le François, on doit omettre le nom de William Chatel (Woodridge), mol-lusque comme bien d'autres.

On sait que le monde se nourrit d'un peu de vérité et de beaucoup de mensonge, n'accélérons pas le processus.

Bruno Legal

Sauvez une vie!

Voulez-vous sauver une vie cet été? Rendez-vous à Sainte-Anne le 16 juillet où le personnel de la Croix-Rouge vous accueillera, vous et votre don d'une chopine de votre sang. De 16:00 à 20:30 heures. Ce sera peut-être votre vie à vous, votre propre vie, que vous sauverez. Donnez une demi-heure de votre temps, donnez une chopine de votre sang! Cela se passera à la bibliothèque de l'école secondaire. N'oubliez pas: Mercredi, le 16 juillet, à Sainte-Anne!

DONNEZ DU SANG ET SAUVEZ UNE VIE!

□

L'Actualité

L'IMPORTANCE DE CHOISIR UN STYLE DE VIE

La petite cavalcade débouche à l'orée du bois, l'instructeur en tête, solide gaillard, calme, souriant, heureux, de sa journée, c'est évident. Le suivent six jeunes filles montées sur de magnifiques chevaux reluisants sous le soleil qui penche vers l'Ouest. Elles sont très jeunes. Sharon suit l'instructeur. Elle est à l'aise sur sa monture sur laquelle elle donne l'impression de se laisser bercer, superbe fille rayonnante de santé et de joie de vivre, toute rougie par le soleil ardent de ces jours-ci. Elle a quatorze ans. Shana, sa soeur, s'amène. Neuf ans, grande pour son âge, l'air décidé, non moins à l'aise avec le cheval.

Les jeunes filles descendent de selle. Elles doivent maintenant s'occuper de leur monture, mener leur cheval à l'écurie, le brosser, le nourrir, nettoyer les sabots. Elles le font avec enthousiasme, avec une sorte de ferveur dont les bêtes semblent se rendre compte... Elles voient aussi, chaque jour, à garder l'écurie propre, tâche dont elles s'acquittent d'une manière fascinante...

Chaque semaine, le ranch accueille ainsi six jeunes filles qui profiteront, durant plusieurs heures chaque jour, des beaux sentiers tracés entre les ormes et les peupliers, respireront le grand air, plongeront, au retour pour se rafraîchir, dans la piscine qui les attend, prendront avec appétit un bon repas et se coucheront tôt... heureuses de voir venir le lendemain pour recommencer. La discipline est sévère, au ranch. Pas de niaiseries. Les parents qui confient leurs filles à ce ranch que dirige un couple d'une simplicité presque aristocratique et qui impressionne, peuvent dormir sur leurs deux oreilles. Ces jeunes filles se sont trouvé un intérêt et elles s'y adonnent avec sérieux. On peut douter fort qu'on les retrouve, dans quelques années, dans les bars et les tavernes, et qu'on les voit, accoutrées, se traîner les pieds sur les trottoirs.

■

Il est facile de s'abrutir. Lorsque cela se produit, c'est pour longtemps. Nombre de mères longtemps ont eu comme objectif premier de "marier" leur fille au plus tôt, dès qu'elles se rendaient compte que le jeune homme déniché faisait "de bons salaires". Il "ferait vivre" leur fille. On a été hanté et on l'est encore par cette idée de "sécurité", chose bien relative et devenue presque un mythe dans la société moderne. La voie facile. S'asseoir et attendre. Moyen sûr de s'abrutir.

Faire quelque chose par soi-même, s'instruire, se cultiver, s'intéresser à quelque chose, savoir faire quelque chose, se préparer à pouvoir soi-même se tirer d'affaires, se trouver un style de vie... C'est peut-être là que réside la sécurité véritable, une façon d'exister sans constamment dépendre de l'autre, des autres, sans devoir "se faire vivre" en "portant sa croix", comme disaient, comme disent encore les mères à leurs filles dépendantes, désillusionnées, désabusées, "poignées"...

Jean de Lotainville

" NE FIT-ON QUE DES ÉPINGLES, IL FAUT ÊTRE ENTHOUSIASTE POUR Y EXCELLER."
(Diderot)

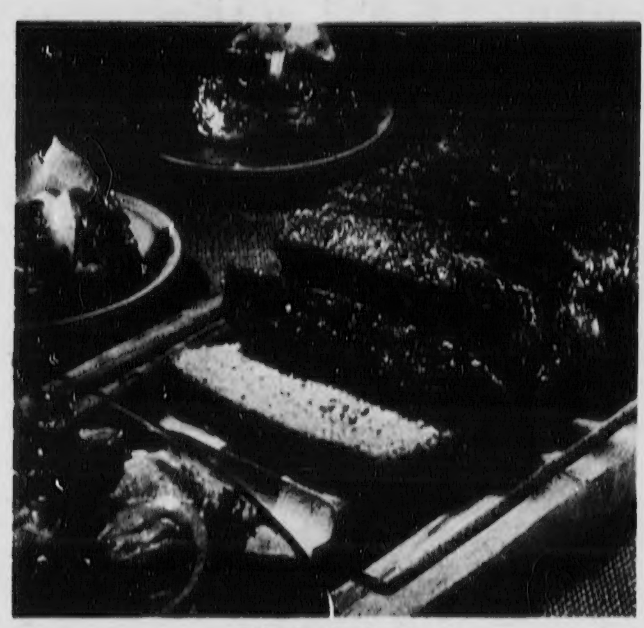
■

"LE RIRE EST LE SEL DES PRÉOCCUPATIONS LES PLUS SÉVÈRES ET PERMET DE LES MIEUX ASSIMILER".
(Léon Daudet)

Je ne vois guère de remède efficace à l'anglicisme que de lire du français, toujours du français.

Olivar Asselin

Du côté de la cuisine



Pain de viande relevé

Pain de viande pour budget modique

Les bonnes cuisinières apprécient toujours des recettes à la fois savoureuses et économiques, spécialement de nos jours où le prix des denrées devient exorbitant. En voici une que vous pourrez ajouter à votre collection. La saveur nouvelle de ce pain de viande est accentuée par les flocons de maïs broyés, la moutarde en poudre, la sauce Worcestershire et l'oignon haché qui entrent dans sa composition.

Pour compléter diététiquement le menu, vous servirez des épinards cuits, une salade verte dans laquelle entreront des légumes crus, des pommes de terre cuites au four et un dessert à base de fruits frais.

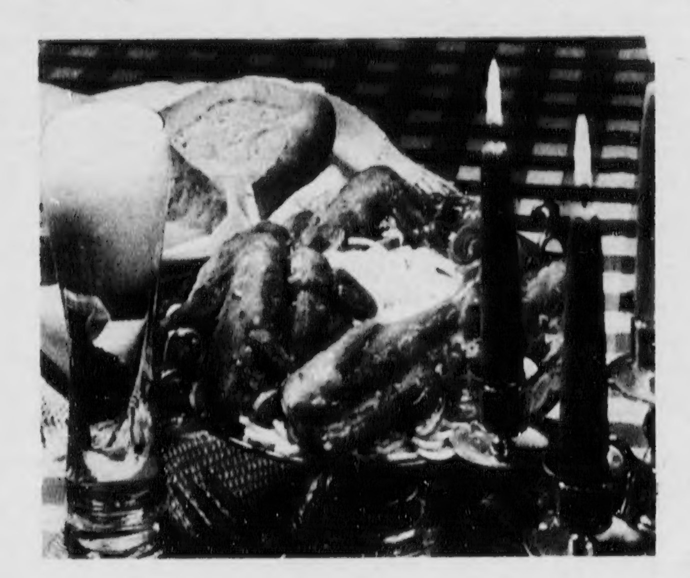
PAIN DE VIANDE RELEVÉ

- **2⅔ tasses de flocons de maïs ou ⅔ tasse de miettes de flocons de maïs en paquet**
- **1 oeuf**
- **¾ tasse de lait**
- **1 c. à thé de sel**
- **⅛ c. à thé de poivre**
- **1 c. à table de moutarde en poudre**
- **1 c. à table de sauce Worcestershire**
- **⅓ tasse d'oignon finement haché**
- **1½ lb de boeuf haché**

Si vous utilisez des flocons de maïs non broyés, mesurez-les d'abord et broyez-les ensuite en fines miettes. Placez ces miettes dans un grand bol, ajoutez-y l'oeuf, le lait, le sel, le poivre, la moutarde, la sauce Worcestershire et l'oignon. Battez bien. Ajoutez le boeuf haché. Mélangez seulement pour combiner le tout. Tassez le mélange uniformément dans un moule à pain de 9 x 5 x 3 pouces.

Faites-le cuire au four à 350°F pendant environ 1 heure, ou jusqu'à ce qu'il soit bien doré et entièrement cuit.

Donne 8 portions.



Poulet à l'italienne

Le poulet — riche en protéines — faible en calories — et très important par le temps qui court, à bas prix.

Le poulet — l'oiseau aux milles recettes — le poulet frit, le poule à la King, le poulet Cacciatore, et maintenant — le poulet à la bière.

Si vous cherchez une façon nouvelle et vraiment différente de servir du poulet ce soir — essayez-le avec de la bière. Un mélange de bière, de sauce aux tomates, de champignons et de quelques épices font de cette recette au poulet un met tout à fait différent. La bière dans la sauce fait non seulement ressortir la saveur des condiments, mais elle aide à la fois à rendre le poulet plus tendre.

Servi avec du spaghetti, qui va bien avec tous les plats, il absorbe bien l'excédent de sauce. Du pain à l'ail et une bonne bière froide en font un repas digne du plus fin gourmet.

- ½ c. à thé de poivre
- 1 c. à thé de sel
- ¼ tasse de farine
- beurre ou margarine
- 1 poulet à frire (3-4 lbs) en morceaux
- 1 boîte (8 oz.) de sauce aux tomates
- 1 boîte (15 oz.) de sauce aux tomates
- 1 boîte (3 oz.) de champignons tranchés, égouttés
- ½ tasse de bière
- 2 c. à table de piments tranchés
- 1 c. à thé d'orégano
- ½ c. à thé d'estragon
- ½ c. thé de basilic
- ¼ c. à thé de sel de céleri.

Recouvrir les morceaux de poulet de farine assaisonnée. Brunir des deux côtés au beurre ou à la margarine dans un poêlon. Mélanger la sauce aux tomates, les champignons, la bière, les piments et les épices dans une casserole. Ajouter le poulet et laisser mijoter de 50 à 60 minutes, ou jusqu'à ce que le poulet soit suffisamment tendre. Donne environ quatre portions.

AU SERVICE DU CITOYEN

par Information Canada

La semaine dernière, nous vous avons présenté trois des brochures appartenant à la série d'Information Canada intitulée "Services Fédéraux". Cette série en est à sa deuxième édition et les commentaires qui nous parviennent ne laissent aucun doute sur l'utilité des renseignements qu'elle livre.

Les brochures regroupent dans un recueil qui se veut court, simple et général les divers programmes fédéraux qui traitent d'un sujet donné [comme l'Emploi ou l'Habitation] ou qui peuvent intéresser un auditoire précis [comme les citoyens de l'Age d'Or ou la jeunesse].

L'informathèque d'Information Canada possède des brochures détaillées qui peuvent compléter l'information contenue dans cette série et il nous fera plaisir de vous les offrir.

Vous n'avez qu'à vous adresser au 303, rue Main, à Winnipeg ou à composer le 985-2890. Toutes les publications de l'informathèque sont gratuites.

Troisième âge - Services fédéraux

Les programmes qui s'adressent à nos citoyens de l'âge d'or sont multiples et cette publication les résume en 5 chapitres. La Sécurité de la Vieillesse et ses applications, Le Supplément de revenu garanti, le Régime de pensions du Canada et les procédures à suivre, la Commission d'assurance-chômage, le programme des Nouveaux Horizons.

Agriculture et pêche - Services fédéraux

Les programmes dans ces deux domaines sont nombreux. Au chapitre de l'agriculture, on y mentionne les programmes d'aide et de stabilisation des prix, les prêts disponibles, les programmes d'hygiène vétérinaire, les plans de construction etc. Sous la rubrique "Pêche commerciale" on y traite des prêts, de la recherche, du développement, de la prospection.

Santé et aide sociale - Services fédéraux

Cette brochure couvre un domaine vaste et complexe où on y traite des allocations familiales, des programmes fédéral-provinciaux, des prestations aux anciens combattants, des différents programmes de retraite, de la protection de la santé, des divers services médicaux au Canada, de l'assurance médicale, de l'assurance hospitalisation, etc....

* * *

Pour plus de renseignements sur ces programmes, adressez-vous à Information Canada, ou directement au ministère concerné.

NÉCROLOGIE

M. Georges GAUTHIER

Après une longue maladie endurée avec patience et résignation, s'éteignait dans le Seigneur le 19 juin, à l'hôpital Saint-Boniface, M. Georges Gauthier, âgé de 62 ans, époux de Annette Gauthier, née Perrin, du 27 Poplarwood, Saint-Vital.

M. Gauthier était ingénieur à l'hôpital Saint-Boniface depuis 17 ans, et dut se retirer pour cause de maladie en novembre 1974. Il laisse dans le deuil son épouse, Annette, et une fille Lorraine, à la maison; un frère, Edmond, de Saint-Boniface, et quatre soeurs, Mme Elzire Gillon de Vernon, C.-B., Mlle Délia Gauthier et Jeannette Pujo de Sainte-Anne, et Berthe Adam de Saint-Labre.

REMERCIEMENTS

La famille Gauthier remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux ou assistance aux prières et aux funérailles. Un merci spécial aux garde-malades et aux docteurs de l'hôpital Saint-Boniface, aux porteurs, aux abbés U. Lafond, J.-M. Gagné et R. Prescott, célébrants; aux dames de la paroisse de Saint-Eugène qui servirent le goûter après les funérailles, ainsi qu'à la Chapelle Funéraire Desjardins en charge des arrangements.

COMMUNIQUÉS



À LA SOCIÉTÉ DES ENSEIGNANTS DU MANITOBA.- M. Léo Duguay, chef du département des mathématiques et des sciences à l'Institut collégial Louis-Riel, de Saint-Boniface, s'éloigne de son poste pour la durée d'une année alors qu'il assume depuis le 1er juillet, les fonctions de président de la Société des Enseignants du Manitoba (The Manitoba Teachers' Society). M. Duguay fut élu président de la Société au congrès de cet organisme en mars dernier.

* * *

HÉBERGEMENT QUÉBEC-OLYMPIQUES 76.- En vue de faciliter l'hébergement des visiteurs qui se rendront à Montréal à l'occasion de l'Olympiade de 1976, le Gouvernement du Québec a créé un organisme qui s'appelle **HEQUO 76** et auquel on peut s'adresser sur le sujet du logement à Montréal au cours de l'Olympiade. Cette mesure a pour but principal de protéger les visiteurs contre l'exploitation en contrôlant fermement les tarifs des chambres d'hôtels. **L'ADRESSE DE HEQUO 76**: 201 est, rue Crémazie, Montréal (Québec). Au téléphone: (514) 873-1976; Au télex: 05-268662; Au TWX: 610-421-3359.

* * *

ROULER MOINS VITE.- Le ministère fédéral de l'Energie, Mines et Ressources a fait imprimer des papillons de pare-chocs, sollicitant "l'implantation d'une vitesse maximum de 55 milles à l'heure". Ces papillons apparaîtront sur les pare-chocs de tous les véhicules du ministère. On peut se procurer ces papillons en s'adressant à la Direction de l'Information, Énergie, Mines et Ressources Canada, Ottawa KIA OE4.

* * *

PROJETS D'IMPLANTATION DE NOUVELLES CULTURES.- Le Fonds pour l'implantation de nouvelles cultures du gouvernement fédéral a engagé $647,471 pour les cinq prochaines années afin de permettre l'implantation de nouvelles cultures et de nouvelles variétés au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta.

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a signé un accord avec les universités du Manitoba et de la Saskatchewan et avec la Foothills Forage Co-op Association (Alb.) concernant l'étude du tournesol, du pois de grande culture, de l'orge, de l'avoine à forte teneur en matière grasse et de l'avoine fourragère.

L'Université du Manitoba a reçu $33,687 pour une étude de deux ans sur la valeur de nouvelles variétés d'orge. Elle a également reçu $22,370 pour une recherche d'un an sur la valeur énergétique et la teneur en protéines d'une nouvelle variété d'avoine à forte teneur en matière grasse.

Le projet de recherches de l'Université du Manitoba concerne l'étude des variétés d'orge créées aux stations fédérales de recherches de Winnipeg et de Brandon. La Commission canadienne des grains analysera les variétés et déterminera celles qui possèdent la plus haute teneur en protéines. L'université utilisera ces variétés dans des essais d'alimentation de volailles.

Le projet de l'Université du Manitoba portera sur les essais d'une nouvelle variété d'avoine à haute valeur énergétique créée à la Station de recherches de Winnipeg. L'avoine servira comme aliment expérimental pour les bovins, les porcs, les moutons et la volaille. Étant donné la croissance facile de l'avoine dans les terres marginales, cette nouvelle variété pourrait augmenter le rendement énergétique des sols pauvres.

●

AVIS

Chaque premier jeudi du mois, à 17 heures, la messe est célébrée par le Père Ouellette dans le salon principal du 101, rue Marion. Invitation est faite à tous.

de ci, de ça...

La parenté est arrivée! — Plus que jamais cet été, les Québécois nous visitent. On nous dit qu'au musée de Saint-Boniface, c'est un défilé continuel de visiteurs québécois.

* * *

Un sondage. — L'hebdomadaire des Franco-Ontariens, "Le Voyageur", dans son édition du 25 juin, utilise le coupon de sondage que nous avions conçu pour LA LIBERTÉ. Il sera intéressant de découvrir ce que les Franco-Ontariens "veulent trouver" dans leur journal.

* * *

L'assurance-chômage coûtera plus cher. — A compter du 1er janvier prochain, les cotisations d'assurance-chômage augmenteront d'environ 20 p.c. Cela veut dire que les employés verseront un maximum par semaine de $3.11 alors que les employeurs contribueront $4.34.

* * *

L'assurance d'Etat. — Mercredi dernier, le gouvernement du Manitoba commençait ses opérations dans le domaine de l'assurance générale. Dès ce premier jour, plus de 200 demandes d'assurance avaient déjà été reçues. Quelque 300 agents d'assurance sont maintenant sous contrat pour représenter la société d'assurance du Manitoba.

* * *

Le coût du téléphone. — Depuis 1955, le service du téléphone, au Manitoba, a coûté le même prix. Le Manitoba Telephone System vient de demander l'autorisation de hausser ses tarifs, hausse qui se traduirait par une augmentation de quelque 20 p.c.

* * *

Salaire minimum. — Le salaire minimum au Manitoba est présentement $2.30 de l'heure. Le ministre du Travail, l'honorable Russ Paulley, étudie présentement les recommandations de la commission du salaire minimum, dont les membres, s'ils n'ont pu s'entendre sur ce que devrait être le nouveau salaire minimum, sont d'accord sur le fait qu'une hausse doit être accordée.



Saumon frais. — Les amateurs de saumon éloignés des côtes du Canada ont maintenant le choix entre le saumon frais du Pacifique et le saumon frais de l'Atlantique. En effet, les avions d'Air Canada prennent en charge le poisson frais sitôt débarqué des bateaux de pêche des Maritimes ou de la Colombie-Britannique, et l'expédient vers une vingtaine de marchés. On n'a pas dit si Winnipeg bénéficie de cette initiative. Faudra voir.

* * *

Évolution. — Le congrès de chefferie du Nouveau Parti Démocratique vient de se terminer à Winnipeg. Contrairement à il y a six ans, les observateurs n'ont pas vu de "jeans", n'ont pas entendu de discours à l'emporte-pièce réclamant une réforme de la société. Les délégués étaient tous bien habillés, logeaient dans les bons hôtels, fréquentaient les meilleurs restaurants et bars. Le congrès ne s'est pas déroulé à l'aréna ou à la salle paroissiale, mais au nouveau centre des congrès. Où sont passés les jeunes bruyants d'autrefois? Sur 1,500 délégués, seulement six, selon la Presse Canadienne, étaient inscrits comme "jeunes". Il paraîtrait que ce n'est pas le parti qui change, mais la société. Nos gens vivent mieux. Le parti se bat encore pour ceux qui n'ont pas réussi à "entrer" dans la société d'abondance... Un délégué a dit qu'il est maintenant difficile d'identifier ces derniers en se fiant aux apparences... Les gens vivent mieux, dit-il...

* * *

Émoi à six heures cinquante. — Lundi matin, à 6h50, comme ça, sur les ondes de Radio-Canada, une voix annonce que "la Pologne a fait une bouchée du Canada"... et que "la Tchécoslovaquie a disposé des Etats-Unis"! Nous avons vérifié. Il s'agissait de "sport"...

* * *

CKSB, 1050 au cadran. — Nicole Sicotte, qui fut un temps à LA LIBERTÉ, est maintenant recherchiste à la station CKSB.

Découverte de la vallée houdou

Une nouvelle de Gabrielle Roy (Dans son recueil "Un jardin au bout du monde")

Le groupe des Doukhobors nouvellement arrivés à Verigin, hameau de la Prairie, vivait pour le moment dans des tentes rondes et des wagons désaffectés que l'on avait mis à leur disposition: un campement triste sur une terre étrangère que cernaient des marais, les moustiques et, chaque soir, plus accablant, l'ennui; alors on les entendait, réunis comme une nombreuse famille autour d'un feu de branches, psalmodier de la même voix grave et affligée un chant de leur pays.

Aucun Doukhobor n'en convenait encore bien haut, mais ils se désolaient.

– Ce n'est pas comme dans les Montagnes Humides.

– Ah non, que c'est loin de nos vertes Caucases!

La plaine, dès le début, avait mystérieusement commencé de les rebuter, cette immensité plate, toujours à découvert, cette étendue sans fin, ce trop vaste et excessif pays où il faisait froid l'hiver, disait-on, à vous geler l'haleine dans la bouche, et chaud l'été à en périr. Et les gens donc, depuis peu habitant ces solitudes, quelles bizarres gens ils étaient! Mangeurs de viande et autres nourritures interdites, de plus ils se querellaient entre eux comme si la vie n'était pas déjà assez dure; ou bien, pris d'une autre sorte de folie, ils se mettaient à danser jusqu'à faire sauter les tables de la taverne. Ce ne pouvait être des chrétiens ces gens qui consommaient l'alcool et le tabac et n'en finissaient pas de vider entre eux leurs méchantes querelles.

Les femmes doukhobors aux cheveux blonds soigneusement cachés sous des fichus blancs pliés en pointe avaient peut-être moins que les hommes le temps de s'ennuyer. Elles cuisaient les aliments sur de petits tas de braise, elles lavaient le linge, le mettaient à sécher sur l'herbe, elles allaient chercher assez loin parfois dans la plaine nue des bouts de bois à brûler. Mais leurs maris, ces grands gaillards à forte moustache, droits comme des chênes, avec des yeux bleus d'enfants et stupéfaits, gardaient tout le temps qu'il faut pour soupirer et se lamenter.

Cependant, leurs chefs, Streliov, Zibinov et Strekov, presque tous les jours, sous la conduite de McPherson, l'agent de colonisation, partaient, tantôt vers le nord, tantôt vers le sud, à la recherche de terres où s'installer. Nulle part encore toutefois ils n'avaient trouvé de concession qui réunît à leurs yeux ce qu'ils en désiraient obscurément.

Ce McPherson, un petit Ecossais ambitieux et entreprenant, avait pourtant fait le pari d'installer en un rien de temps ses Doukhobors, se proposant de tirer de leur réussite en terre canadienne un bon parti pour sa carrière et son avancement.

Les femmes, les enfants, les vieux entouraient les trois chefs de retour au campement et demandaient:

– Qu'avez-vous vu aujourd'hui, Zibinov, Streliov et Strekov?

Eux, les hommes en qui on avait placé confiance, répondaient:

– Le plat pays toujours. Même chose qu'ici.
– Mais encore?
– La plaine, entendez-vous. Rien que la plaine.

McPherson fulminait. Quoi d'autre s'attendaient-ils donc à trouver, ici, au plus étale des terres canadiennes?

Etranges gens, doux, rêveurs à moitié présents seulement en ce monde, ils étaient cependant dans leur refus et leur désillusion d'une ténacité à décourager tous les efforts. Les gens du hameau, quelques voisins, eux-mêmes immigrés, mais qui s'étaient donnés de bon coeur au nouveau pays, commençaient à s'impatienter après ces Doukhobors à la mine longue et dont les incessantes complaintes n'en finissaient plus le soir de les atteindre dans leurs shacks dispersés. Ce n'était pas à chanter qu'ils changeraient la plaine! Elle en avait entendu d'autres soupirs, vu d'autres regrets, la plaine des exils et des nostalgies, mais elle finissait toujours par mettre les gens à la raison. D'autres, bien d'autres y avaient passé. Les Doukhobors aussi devraient s'y soumettre.

Ils ne voulaient pas se morceler, s'établir par petits groupes comme d'autres colons, une famille ou deux par ici, quelques autres par là. Cela eut aplani bien des difficultés, les bonnes terres étant loin d'être toutes en bloc; plus souvent elles se trouvaient disséminées au gré d'anciennes alluvions ou de quelque cours d'eau. Mais ils refusaient absolument de se séparer. Ils tenaient à s'installer tous dans la même région, les vieux avec les jeunes, les petits-enfants avec les grands-parents, les oncles, les neveux, les cousins, les amis, bref tout le pauvre petit peuple ensemble.

Il fallait donc leur trouver une très grande étendue de terre arable. A bonne distance, il y en avait encore quelques-unes. McPherson menait Strekov, Streliov et Zibinov les voir au bout de milles et de milles à travers la plaine silencieuse et parfois toute sereine sous le haut ciel clair. Quand la piste cessait, la charette se faisait un chemin à travers les herbes. Ainsi avaient-ils déjà vu une bonne partie du pays: des espaces sablonneux sur lesquels le vent courait comme au désert; ou à courte végétation semblable à des fils de fer tordus et enroulés sur eux-mêmes; ou encore agrémentés de jolis groupes d'arbres indiquant de loin un point d'eau. Nulle part les chefs Doukhobors ne consentaient à s'arrêter.

– Nyet, nyet.

Tantôt la contrée leur paraissait trop sauvage, trop reculée, tantôt ils y apercevaient des tentes ou des huttes de trappeurs et ils répugnaient tout à coup à avoir des voisins.

– Nyet, nyet.

Ils branlaient la tête; leurs yeux bleus et naïfs, ronds d'étonnement, exprimaient le même tenace dépaysement.

Et cela durait depuis des semaines.

Les femmes guettaient le retour de la caravane.

– Enfin, tout de même aujourd'hui vous avez dû voir quelque chose qui va nous convenir peut-être.

– Nyet. Nous n'avons vu que le plat pays toujours.

Ils ne savaient comment exprimer autrement leur désillusion. Manifestement, avant leur départ du Caucase et afin de les attirer dans l'Ouest canadien, quelqu'un avait dû leur raconter une impossible histoire à laquelle ils avaient cru. En fin de compte, ils se remettaient à chanter leurs lamentations. Alors le doux pays laissé en arrière, le pays d'acacias, de citronniers et d'herbe tendre, revivait sous leurs paupières closes. Car un malheur en chasse un autre et, à présent, ayant oublié les persécutions qui les avaient contraints à quitter le sol natal, leur coeur n'en gardait plus que des images attendrissantes.



Ah! le mal du pays!

Même les femmes à présent en étaient presque toutes atteintes.

Méchante plainte autour d'elles! Parfois l'on pouvait voir l'une d'elles se pencher, ramasser par terre un caillou pour le lancer en avant avec violence, comme pour atteindre l'immense pays, chercher à se venger de son insensibilité.

– Qu'as-tu aujourd'hui Streliov? demandait Makaroff, le plus âgé et le plus sage, qui trouvait venu le temps de se faire une raison. La vie n'est pas si longue, disait-il souvent, s'il faut que nous en prenions tant et tant seulement pour regretter le passé, que nous en restera-t-il pour accomplir ce que nous avons à accomplir?

Alors Streliov, l'aîné des chefs, un homme solide, dans toute la force de ses trente ans, se prenait à soupirer comme un gamin.

– La même chose qu'ici grand-père. La plaine nue toujours. Et toujours, à ce qu'il semble, la même cruelle indifférence.

Le vieil homme s'approchait pour activer le feu.

– Je me rappelle, en ma jeunesse, quand nous avons été exilés au Caucase, là non plus, au début, la vie ne nous a pas paru facile. L'indifférence, dis-tu Streliov! Mais sais-tu seulement combien d'arbres, de citronniers, de cerisiers, d'acacias, nous avons plantés là-bas et combien nous en avons perdus pour un qui nous restait, le sais-tu seulement, Streliov?

Paroles qui atteignaient les immigrés assis en rond à l'heure du crépuscule autant tout à coup que les regrets cent fois ressassés. Alors les regards tous ensemble se portaient vers la plaine à laquelle ils ne pouvaient imaginer de limites, l'indéchiffrable pays muet. Ils s'efforçaient de le voir couvert de petites maisons chaulées, avec des courettes pour la volaille, des potagers, des clôtures, des seaux à lait en coiffant les piquets, avec tout un va-et-vient animé, sans oublier des puits à bascule comme chez eux, au Caucase, qui ponctueraient la plaine de place en place du long trait de leur balancier levé vers le ciel. Pendant quelque temps, ils étaient tout réconfortés par la vision de l'énorme travail à refaire, et ils brûlaient d'impatience de s'y jeter.

– C'est pourtant vrai, ronchonnaient quelques-unes des femmes parmi les plus réalistes. Il est plus que temps de commencer par quelque côté. Cherchez encore, vous autres, nos chefs. Et tâchez de nous revenir avec une bonne nouvelle, afin que nous nous mettions à la tâche.

D'autres, cependant, berçaient leurs nourrissons en les serrant très fort sur leur poitrine, comme si elles défiaient la sombre plaine de les leur prendre. Mais elles se mettaient soudainement à pleurer, ayant sans doute vaguement perçu que la plaine finalement prendrait leurs enfants, en prendrait des milliers d'autres, absorberait autant de vies que le sable, des vagues, avant que cela y parût seulement. Quelques autres qui allaient bientôt accoucher haïssaient peut-être plus encore le pays dépouillé et le ciel trop grand qu'elles sondaient dans l'effroi.

C'étaient les très vieilles et toutes branlantes Babouchkas, arrivées au pays presque seulement que pour y mourir et dormir dans la terre étrangère, qui montraient le plus de bon sens.

Elles rabrouaient les plus jeunes.

C'est pas notre saint petit père Verigin, en exil au fond de la Sibérie qui serait content de vous voir à l'heure actuelle, abattues, sans courage, toujours à pleurnicher.

On ripostait de part et d'autre:

– Notre petit père Verigin a promis que nous trouverions la paix au bout du monde, et la concorde, et que là où nous irions nous nous y trouverions d'un même coeur. Peut-être avons-nous mal interprété ses directives. Etait-ce vraiment le Canada qu'il avait en tête pour nous?

Une Babouchka très fâchée, là-dessus se mit à gronder.

– Des pays où nous serons tous unis, si chacun n'y met pas du sien, ça ne se trouve pas. Notre petit père Verigin a promis un pays où on nous laisserait vivre en paix selon notre idéal de non-violence et de liberté de conscience. Il ne nous a pas promis l'herbe toute fauchée, la maison prête, le pain sur la table. Etes-vous devenus fous à la fin! Les vieux Doukhobors de mon temps avaient plus de coeur à la besogne et moins de plaintes sur les lèvres. Ils en avaient pourtant vu des cruautés et des injustices, avant notre bonne Loukeria, au cours de ces sombres années où ils erraient à travers la Russie. Et ceux donc qui sont tombés sous le knout des soldats du Tsar plutôt que de prendre les armes contre leurs frères, avez-vous jamais entendu dire qu'ils geignaient? Honte aux Doukhobors qui m'entourent!

Ils finissaient par prier ensemble sous le grand ciel constellé. Du moins les étoiles leur étaient encore familières. Les yeux levés vers elles, ils demandaient de voir clair dans leur route sur terre.

Les plus touchés revenaient auprès de la sévère Babouchka.

– Petite-mère, ce n'est point de travailler qui nous fait peur. C'est le silence d'ici. C'est comme si Dieu ne voulait plus nous donner de signe. C'est comme s'il allait à présent se taire à jamais.

Le visage creusé et ridé par la vie s'absorbait dans la contemplation des flammes.

– Il est vrai, depuis que nous sommes arrivés au Canada, il n'a pas beaucoup parlé. Mais il est là, derrière tout ce silence. Attendez, mes agneaux. Demain, après-demain, un jour prochain, certainement il va nous faire un signe.

*

A quarante milles au nord du chemin de fer, une grande étendue de plaine herbeuse, ancien pâturage d'un troupeau de bisons, était encore à prendre. C'est à destination de ce but que roulait, ce matin de juillet, l'expédition.

La lourde charette avançait au trot souvent ralenti des quatre chevaux de la Prairie, tout petits mais solides. Six hommes s'y trouvaient: les trois chefs doukhobors, puis McPherson flanqué de son interprète, James Craig, enfin le charretier métis. A l'aube ils étaient partis accompagnés du chant particulièrement fervent des femmes, car, après une longue veille de prières, tous s'étaient levés avec la conviction que ce jour-ci enfin serait marqué de la faveur divine.

Ils avaient d'abord, traversé une plaine où l'herbe roussâtre s'échevelait à perte de vue, puis d'autres où les abondantes graminées sauvages montaient jusqu'aux essieux de la voiture; des terres salines qui répandaient les miasmes de nombreuses carcasses de faons et d'oiseaux; de la brousse des muskeg où tous devaient descendre et aider les chevaux; des contrées moroses où le vent seul vivait et, de temps en temps, de frais petits bois d'aulnes ou de peupliers. Presque partout cela semblait inhabité, silencieux. Chaque îlot de verdure dans cette plaine illimitée se voyait à des milles de distance, et c'était bien la seule chose qui pouvait encore aiguillonner les bêtes fatiguées ou faire battre les paupières des hommes.

Maintenant le soir n'était plus loin. Rien encore cependant n'indiquait l'approche de l'ancien pâturage. McPherson s'inquiétait. Au dernier faible croisement de pistes, n'avaient-ils pas pris la mauvaise?

(suite, page 7)

La vallée houdou (suite)

A présent, il n'y en avait plus de visible. On voyageait au jugé sur le sol rocailleux ou à même des herbes jamais foulées. Le charretier métis paraissait aussi peu assuré que les petits chevaux eux-mêmes dont on voyait par instants se dresser les oreilles inquiètes. Les chefs, impassibles au fond de la voiture, feignaient d'ignorer le déroulement accablant.

Et puis, soudain à McPherson échappa une vive exclamation de dépit. Le pays changeait brusquement. A la sortie en effet d'un boyau d'ombre où ils étaient engagés depuis quelques minutes, luisait une lumière intense venant à leur rencontre. Et déjà leur était révélé un paysage insoupçonné il y avait quelques instants à peine, d'une surprenante beauté.

C'était la vallée Houdou, ainsi appelée par les Indiens, à qui elle faisait peur, avec sa curieuse emprise, à cette heure-ci précisément, sur l'âme instable des hommes.

D'une splendeur insolite, bien plus proche tout à coup de l'Orient que de la plaine aux teintes le plus souvent assourdies, elle flambovait devant eux sous les flots de lumière cuivrée que le soleil de cette fin de jour y déversait. D'innombrables fleurs, entre les ronces et les hautes herbes coupantes, en tiraient un éclat presque insoutenable. Des fleurs dont aucune, à ce que l'on disait, n'avaient point un dard, un suc vénéneux, une blessure à infliger, mais étrangement somptueuses, énormes, en ombelles de velours grenat, en capitules d'or sombre, en corolles pourpres ou laiteuses, avec des feuilles raides et lisses, enduites d'un vernis qui brillait.

Au loin des nuages teintés de rouge violent fermaient cette curieuse vallée en l'entourant comme d'une chaîne de collines aux replis d'une attirance indéfinissable. En effet, chacun paraissait ouvrir dans le rouge du ciel un passage secret et mystérieux vers un lieu où devaient enfin régner la certitude et le bonheur. De minute en minute, d'ailleurs, sous le ciel qui continuait de flamber, les lointains acquéraient plus de profondeur encore et appelaient en silence.

McPherson, lui-même pendant un moment presque envoûté, quoiqu'il en eût, se ressaisit. Il haïssait ce lieu plus que tout. Il allait donner l'ordre de repartir immédiatement lorsque les trois chefs, se mettant debout dans la charrette, se prirent à s'appuyer l'un l'autre avec surexcitation:

— Da, da!

C'était bien la première fois que McPherson les entendait dire oui.

D'autres mots paraissaient leur être arrachés par l'excès de l'émotion et l'infinie joie de s'y rencontrer enfin tous trois unanimement.

— Que disent-ils? interrogea McPherson.

L'interprète sourit avec une certaine commisération.

Ils veulent descendre. Ils parlent de Montagnes Humides, de signe enfin donné... de je ne sais quoi encore qui n'a pas de sens...

Ils étaient en effet comme ensorcelés, à peine reconnaissables, leur visage transformé, éclairé, leurs yeux rayonnants. D'un commun accord, ils sautèrent de la charrette, ils avancèrent vers la vallée. Des cailloux roulaient sous leurs pas, une fine poussière de terre s'en élevait, trahissant à elle seule la pauvreté du sol, mais les Doukhobors n'y prenaient garde, avançant de front, les yeux éblouis, vers l'étincellement de toutes choses que le soleil à son déclin réussissait à tirer d'une inextricable broussaille.

Ils s'arrêtèrent. L'un éleva le bras, indiquant la masse de nuages qui reposait sur le bord du ciel et figurait d'envoûtantes collines se prolongeant comme au-delà de ce monde. Un autre pointa une longue traînée de lumière blanche qui serpentait à travers la vallée à la manière d'une rivière aux eaux pâles. Le troisième fixait avec ferveur l'horizon en feu.

— Qu'est-ce qu'ils disent?

— Qu'il y a ici tout ce qu'il faut pour réjouir le coeur de l'homme, traduisit l'interprète: des montagnes au loin, une rivière dans l'herbe, une paix rare, et partout des oiseaux.

C'était vrai pourtant. Voici que l'air brûlant était tout empli de la présence d'oiseaux. Nichant dans les massifs serrés, s'appelant de buisson en buisson, et, tout à coup, à grands bruits d'ailes et de cris s'élançant en vol éclatant, des créatures aux gorges de flammes, encapuchonnées de rouge ou de jaune clair envahissaient l'air. Mais c'était là des oiseaux insociables, fuyant les hommes: leur présence ici, aussi bien que les fleurs étranges, disaient assez la sauvagerie des lieux.

— Ce ne sont pas des montagnes là-bas, ni une rivière dans la vallée, tenta d'expliquer McPherson. Dites-leur, Craig, que tout cela est mirage, tromperie, effet de l'heure et du soleil, que cette maudite vallée possède le pouvoir curieux, au couchant, de se transfigurer.

Mais il n'y avait rien à faire. Les trois Doukhobors avaient enlevé leur chapeau comme pour saluer une rencontre des plus troublantes dans leur vie. Ils restèrent longtemps immobiles, les yeux mouillés, à contempler le paysage et à écouter leur âme subjuguée.

— Ils savent, ou à peu près, rapporte l'interprète, que la montagne et la rivière ne sont qu'illusion, mais ils disent: peu importe, puisque nous les voyons. Et si nous trois, par un grand bienfait du ciel, avons revu ici les montagnes et une rivière de notre doux pays, pourquoi n'en sera-t-il pas de même pour nos femmes, nos enfants, nos vieillards? Est-ce qu'eux aussi ne verront pas ces choses? Et, les ayant vues, n'en seront-ils pas aussi rassurés?

Alors McPherson, oubliant qu'ils ne pouvaient le comprendre, leur cria:

— Mais grattez le sol. Voyez comme il est pauvre! Examinez l'infernale broussaille, c'est tout ce qui pousse ici. Je peux vous donner cent fois mieux, mille fois mieux. Je peux vous donner une belle plaine droite dont l'herbe savoureuse fera à distance hennir les chevaux d'impatience. Ou, si vous préférez, je peux vous trouver du terrain en partie boisée et parcouru d'une vivante rivière. Il y a tout cela à quelques heures encore de voyage.

Mais les Doukhobors ne voulaient plus rien entendre. Inaccessibles maintenant à tout appel de la raison, exilés dans leur exaltation, assurés d'être les seuls à comprendre le mystère du monde, ils restaient leur chapeau à la main, s'imaginant peut-être avoir perçu un signe infaillible du destin. Ils avancèrent d'un pas encore et entonnèrent un chant de reconnaissance. Le chant s'écoulait dans la vallée, deux fois, trois fois rapporté par l'écho. Les grands oiseaux farouches et le petit claquement des herbes sèches à leur passage semblaient frappés de surprise d'entendre rouler par ici ce vieux chant exalté de l'ancienne Russie.

Enfin les trois hommes cessèrent de chanter. McPherson vit qu'ils pleuraient. Les larmes jaillissaient de leurs yeux avec impétuosité, lavaient leurs joues de la poussière de la route et venaient se perdre dans les moustaches blondes. Ils pleuraient sans lever la main pour essuyer leur visage, avec abandon et confiance, éperdument allégés de leur cruelle attente.

McPherson tarda encore un peu. Bientôt allait disparaître la fugitive beauté des lieux. D'un instant à l'autre, ils allaient en être dépouillés: enfin éteint ce grand feu de rampe à l'horizon, l'on verrait peut-être que ce n'était ici qu'une mauvaise lande sous de flamboyants dehors.

Mais les Doukhobors se montraient à présent impatients de s'en aller. Ils avaient hâte d'apporter aux leurs la bonne nouvelle.

Assis de front sur un même côté de la charrette, ils regardaient derrière eux lorsque soudainement la vallée s'éteignit dans le crépuscule et peut-être déjà dans la poignante tristesse. Mais, dans l'ombre, sur leurs visages fermés, continuait de briller le flamboiement de ciel qu'ils avaient vu et que leur âme rapportait.

■

Sur nos écrans

par Maria Prenoveault

The Return of The Pink Panther

Comédie policière réalisée par Blake Edwards avec Peter Sellers et Christopher Plummer.

Un diamant énorme, La Panthère Rose, est volé dans un musée de l'état arabe de Lugash. Les autorités policières font appel aux services de l'inspecteur Clouseau de la Sûreté française. Celui-ci croit déceler dans le coup la marque d'un célèbre gentleman cambrioleur, Sir Charles Litton, dit Le Fantôme. Sir Charles, qui se sait innocent, entreprend de retrouver le coupable

Il y a dix ans, Blake Edwards a livré l'une de ses meilleures comédies, The Pink Panther. Il en reprend aujourd'hui les personnages pour les lancer dans de nouvelles aventures. L'intrigue n'est pas des plus neuves, mais elle est truffée de gags réussis et une réalisation souple et précise maintient le rythme voulu.

Les éléments de malhonnêteté et de violence propres au policier se présentent ici dans un contexte loufoque. Pour tous.

The Four Musketeers

Film d'aventures réalisé par Richard Lester d'après le roman les Trois Mousquetaires d'Alexandre Dumas.

Milady de Winter, espionne au service du Car dinal de Richelieu veut se venger sur le jeune mousquetaire D'Artagnan et sa maîtresse Constance Bonacieux de l'échec qu'ils ont fait subir à l'une de ses missions. Milady fomente l'assassinat du duc de Buckingham et tue ellemême Constance.

Les aventures se poursuivent dans un esprit d'exubérance joyeuse. La richesse des décors et costumes se marie avec une vision plutôt sardonique du contexte social de l'époque en un mouvement soutenu par une mise en scène continuellement inventive.

Les éléments d'inconduite et de violence sont traités avec cocasserie dans un context d'aventures burlesques.

Funny Lady

Comédie musicale réalisée par Herbert Ross avec Barbra Streisand.

Au début des années 30, Fanny Brice, comédienne vedette des Ziegfield Follies, accepte de participer à un spectacle d'un jeune et entreprenant producteur, Billy Rose. Celuici en vient à lui demander de l'épouser et Fanny accepte, bien qu'elle soit toujours amoureuse de son premier mari.

Le scénario est plutôt lâche et la mise en scène n'est pas d'un bonheur égal. Divers passages sont fort réussis cependant et le jeu brillant de la vedette confère une certaine unité à l'ensemble.

C'est une évocation de la carrière d'une célèbre comédienne qui traite avec tact ses échecs conjugaux.

Tommy

Drame musical écrit et réalisé par Ken Russell, d'après l'opéra rock de Peter Townshend.

Le petit Tommy Walker, fils d'un pilote de guerre disparu au combat, devient sourd, muet et aveugle à la suite d'une expérience traumatisante. Sa mère le traîne en vain de médecin en guérisseur, mais en dépit de son handicap, Tommy devient à vingt ans un champion du billard électrique et l'idole des foules. Sa guérison inattendue incite sa mère et son amant à créer autour de lui un culte religieux.

Tout en présentants divers éléments critiques de l'exploitation des foules, ce film comporte des aspects qui peuvent être interprétés comme une caricature grotesque du sentiment religieux.

The Day of The Locust

Drame de moeurs réalisé par John Schlesinger d'après le roman de Nathanael West.

Un jeune peintre, Tod Hackett, s'en vient travailler à Hollywood à l'emploi d'un grand studio. Il s'intéresse à Faye Greener qui rêve de devenir une vedette mais doit se contenter en attendant de faire de la figuration. Celle-ci accepte, à la mort de son père, de vivre chez Homer Simpson, comptable timide et gauche mais doté d'une certaine fortune. Elle lui rend la vie impossible et Homer, exacerbé, en vient à provoquer une émeute un soir première.

Le roman de West, inspiré par son expérience de scénariste à Hollywood, a fourni à John Schlesinger la matière d'un film critique ambitieux sur l'usine à rêves du cinéma et les frustrations qu'elle suscite chez ceux qui vivent dans son ombre.

Cette vision critique du monde du cinéma signale les éléments de corruption et de désordre cachés derrière une façade scintillante.

Maria Prenovault, s.n.j.m.

■

ÉCOUTEZ CKSB

Concours national des Jeunes Compositeurs

Vingt mille dollars en prix seront distribués aux gagnants du concours national des jeunes compositeurs, une initiative biennale de Radio-Canada et du Conseil des Arts du Canada avec la collaboration des gouvernements du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Tous les jeunes compositeurs sont invités à participer au concours. Vous devez être citoyen canadien ou immigrant reçu, être âgé d'au plus 29 ans, donc, être né après le 31 décembre, 1945. Chaque candidat pourra présenter jusqu'à trois partitions d'ici la fin du concours qui se terminera le 31 décembre. Les oeuvres ne devront pas exiger plus de douze exécutants sans compter le chef d'orchestre. L'emploi d'éléments électro-acoustiques enregistrés sur bande magnétique est permis. L'oeuvre pourra également se limiter à l'électro-acoustique et dans ce cas l'envoi de l'enregistrement même constituera la participation. Le tout sera soumis au jury sous le couvert de l'anonymat. Six prix, totalisant vingt mille dollars seront remis aux heureux gagnants dont les oeuvres primées seront présentées à la radio française et anglaise de Radio-Canada. Pour obtenir des formules d'inscription et des renseignements supplémentaires, adressez-vous à la réception de la maison de Radio-Canada, 1400 est, rue Dorchester Montréal, ou composez 285-2690. Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire au Concours national des Jeunes Compositeurs.

Gens de Mon Pays

L'émission **Gens de mon pays,** dimanche 13 juillet à 17h20, sera une émission réalisée par Simon Boivin à Winnipeg. Son invité sera M. Zéphirin Audette.

M. Audette vit à Otterburne. Il a maintenant 66 ans. C'est un homme qui tut très actif dans sa région sur le plan municipal. Il l'est toujours d'une certaine façon comme conseiller et en faisant partie de certains organismes. Il nous entretiendra sur la politique intérieure du début de la dépression et de ce qu'il pense de l'avenir de la société manitobaine. Il nous donnera ses idées sur la francophonie et parlera de ses souvenirs de jeunesse, de ses origines qui sont québecoises, de la façon dont la crise l'a attecté. Tout ça dans un langage très coloré.

Noctambules

Les oiseaux ont toujours été un sujet fécond pour les paroliers de la chanson dans toutes les langues. Samedi soir, vous pourrez entendre un échantillon de ce qu'ont pu produire les paroliers français. On parlera d'hirondelles, de pigeons, de goélands sur des airs tantôt tristes, tantôt gais. Joignez-vous à Daniel Poulin à compter de 23h samedi soir, vous passerez une heure en musique et en poésie en compagnie de beaux oiseaux!

La journée Caron... en cinq paragraphes

Le Centre Culturel Franco-Manitobain désire remercier sincèrement tous ceux et celles qui ont contribué, par acte de présence ou autrement, à la "Journée Caron" qui avait lieu au 340, boulevard Provencher, le dimanche 15 juin dernier. Cette journée des plus spéciales était une entreprise conjointe du C.C.F.M. et de Mélo-Mani; ces deux organismes espèrent que ce fut un convenable témoignage de reconnaissance envers le Père Martial Caron, s.j., un homme qui fait figure de pionnier de la chanson franco-manitobaine.

Le tout s'est déroulé dans l'ambiance d'une grande fête familiale, grâce à la participation de nombre de personnes. Le Centre Culturel tient à remercier tout particulièrement nos distingués invités d'honneur: l'honorable René Toupin, ministre du tourisme, des loisirs et des affaires culturelles du Manitoba; l'honorable Hugh Faulkner, secrétaire d'Etat, qui eut la gentillesse de nous faire parvenir un télégramme; Monsieur Robert Bockstael, conseiller du quartier Taché et représentant de la ville de Winnipeg; Monsieur Marcel Olivier, consul de France; Mgr Antoine Hacault, archevêque de Saint-Boniface; le Père Robert Picard, s.j., qui représentait les Jésuites de langue française de Montréal; M. l'abbé Georges Damphousse, recteur intérimaire du Collège de Saint-Boniface; le Dr Gérard Archambault, président de la Société Franco-Manitobaine; M. Gérard Lagacé, président de la Société historique de Saint-Boniface; M. Gilbert Boissonneault, président de Mélo-Mani et le Dr Hubert Delaquis, président du Conseil d'Administration du C.C.F.M., qui assistait comme maître de cérémonie.

Le Centre Culturel tient aussi à exprimer son appréciation à Madame Bohémier, la soeur du Père Caron, pour son album de photos; à Monsieur Réal Bérard, pour son magnifique croquis qui ornait la couverture du programme de la "Journée Caron" et, finalement, au poste C.K.J.S., pour l'enregistrement et la diffusion des discours. Et que dire du concert "Première" de la chorale "Les Blés au Vent", une splendide première dans une salle plus que comble!

Il importe de souligner ici que nous déplorons le fait qu'un certain hebdomadaire de la région brillait par son absence!

Il va sans dire que tous ces mots seraient inutiles, si ce n'était de l'exubérance communicative du Père Caron. Le Centre Culturel lui réserve un merci tout spécial!

LES HOMMES NE DOIVENT PAS JUGER AVEC TROP DE CONFIANCE, COMME CEUX QUI ÉVALUENT LES MOISSONS AVANT QU'ELLES SOIENT MÛRES. J'AI VU LE ROSIER À DEMI-MORT DURANT L'HIVER, PORTER DES ROSES AU PRINTEMPS. J'AI VU UN NAVIRE LEGER PARCOURIR RAPIDEMENT LA MER DANS SON VOYAGE ET PÉRIR À L'ENTRÉE DU PORT.

(Dante Alighieri)

DÉCISION

Ottawa, le 27 juin 1975

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce la décision suivante qui prendra effet le 27 juin 1975.

Décision CRTC 75–247

WINNIPEG (MAN.) – 730839800

Jim Rogers, représentant une compagnie à constituer

Demande présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une station de radio MF de langue anglaise à Winnipeg (Man.)

OTTAWA (ONT.) – 740937800

Carleton University Students' Association Inc.

Demande présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une station de radio MF de langue anglaise à Ottawa (Ont.).

Décision: APPROUVÉ

Le Conseil accorde des licences aux deux requérants susmentionnés, expirant le 31 mars 1978, aux conditions qui y seront spécifiées.

Ces deux demandes posent des questions de politique relatives à la radio étudiante dont certaines ont été soulevées dans l'avis public du Conseil du 19 juillet 1974 concernant la demande de Winnipeg, entendue au cours de l'audience de mai 1974.

Une station de radio étudiante est une entreprise de radiodiffusion dont la composition, la direction, la gestion, l'exploitation, et la programmation sont assurées essentiellement par les étudiants d'une institution d'enseignement post-secondaire. Les quatre objectifs de ce genre de radiodiffusion sont: communiquer avec les étudiants au-delà de la zone de rayonnement des systèmes de radio étudiante à courant porteur ou à circuit fermé d'une institution donnée; atteindre les étudiants qui ne fréquentent pas le campus de cette institution; faire connaître au public les préoccupations, les centres d'intérêt et les activités académiques de ce campus; offrir au public des émissions nouvelles et différentes faisant appel aux nombreuses ressources de l'institution. La radio étudiante permet également aux étudiants intéressés par une carrière dans la radiodiffusion de recevoir une formation de base.

Lorsque la programmation aura pour but d'offrir un service additionnel au grand public en plus des étudiants, le Conseil autorisera alors l'utilisation de canaux attribués dont la liste se trouve dans le Plan d'attribution des fréquences MF publié par le ministère des Communications. Lorsque le service est destiné aux étudiants de campus isolés ou de large superficie, le Conseil s'attend à ce que les requérants aient recours, autant que possible, à des émetteurs à faible puissance dont les paramètres maximums de diffusion sont conformes au rayonnement requis. Dans le cas des deux présentes demandes, le Conseil est d'avis que l'utilisation d'un canal attribué est justifiée.

Lors de l'audition de la demande d'Ottawa, un intervenant a demandé au Conseil s'il était disposé à accorder des licences à plusieurs stations MF étudiantes dans la même localité.

Le Conseil estime que, dans l'intérêt du public, il vaut mieux à l'heure actuelle qu'un seul canal soit réservé à la radiodiffusion étudiante. Il faut dans ce cas que le groupe d'étudiants titulaire de la licence partage équitablement son temps d'antenne avec des groupes similaires d'étudiants d'autres institutions d'enseignement post-secondaire de la même localité. Ce partage du temps d'antenne permettra également d'alléger la charge financière du titulaire de licence. En effet, le Conseil s'attend à ce que ce dernier soit compensé équitablement sur la base des frais d'installation et d'exploitation de la station. Lorsque des institutions d'enseignement post-secondaire de langue française et de langue anglaise existent dans un même milieu et qu'un nombre suffisant de fréquences est disponible dans une localité, le Conseil pourra accorder deux licences, une pour chaque langue, dans la même localité.

L'une des préoccupations du Conseil est de trouver, à l'échelle du Canada aussi bien que dans chaque localité, un éventail de services de radiodiffusion aussi largement déployé que le permettent les ressources disponibles – ressources humaines, financières, hertziennes, etc. Le Conseil veut également s'assurer de la diversité des émissions, de leur portée et du droit de parole des différents courants d'opinion de la collectivité. Parmi les diverses classes de la population, nombreuses sont celles qui ne peuvent pas se faire entendre par le moyen du service national ou des stations privées. C'est pourquoi le Conseil a encouragé la création de nouvelles formules destinées à l'expression des différents courants d'opinion. Le Conseil a, par exemple, accordé des licences à CKWR–FM Kitchener–Waterloo, CINQ–FM Montréal et CFRO–FM Vancouver, qui représentent trois différents genres de stations accessibles aux communautés des zones urbaines. Le Conseil a également accordé des licences à des stations MF destinées à des groupes communautaires dans des régions comme Baker Lake (CKQN–FM) et Big Trout Lake (CFTL–FM). Il a accordé une licence à CHUT–FM Chicoutimi, coopérative dotée de certaines des caractéristiques d'une station accessible à la communauté. Il accordé une licence à CKRL–FM Québec, station étudiante ayant certaines implications communautaires. Or, les deux présentes demandes introduisent une autre variante. Non seulement seront-elles des stations étudiantes accessibles partiellement à la communauté, mais encore sont-elles censées être exploitées sans but lucratif, avec des revenus publicitaires limités.

Pendant de nombreuses années, la participation des étudiants au système de la radiodiffusion canadienne s'est limitée à la radio non-commerciale. Ce n'est que depuis le 4 mai 1972, date à laquelle le Conseil publiait son énoncé de politique sur les entreprises de radiodiffusion étudiante à courant porteur, que la diffusion restreinte de publicité est autorisée dans les stations étudiantes à courant porteur, à la condition qu'il s'agisse avant tout de systèmes internes, ne faisant pas de concurrence aux stations de radiodiffusion conventionnelles. Le 14 juillet de la même année, le Conseil confirmait sa politique bien connue concernant les stations de radiodiffusion étudiantes conventionnelles en accordant une licence à CKRL–FM Québec, à titre de station étudiante non-commerciale.

Les pressions de la concurrence sur le marché influencent directement ou indirectement la nature des émissions. C'est précisément pour préserver la nature particulière de la programmation du secteur étudiant que le Conseil hésite à autoriser ces stations à diffuser de la publicité conventionnelle. Il estime que des moyens de financement autres que la publicité sont de nature à favoriser une programmation nettement différente.

Le Conseil réalise que dans certaines localités, ces autres moyens de financement n'existent pas ou n'existent qu'à l'état embryonnaire. On sait que le gouvernement fédéral subventionne la Société Radio-Canada, que les gouvernements provinciaux versent une aide financière aux stations éducatives et que la publicité assure la viabilité du secteur commercial privé; il reste donc peu de possibilités de financement aux stations accessibles à la communauté ou aux stations institutionnelles, comme les stations de radio étudiantes MF. Dans la mesure où les stations étudiantes peuvent faire appel au soutien financier d'une association étudiante et y ont effectivement recours, elles disposent d'une source de revenus que les stations accessibles à la communauté n'ont pas. Pour cette raison, le Conseil continuera à tenir compte des besoins financiers des stations accessibles à la communauté avant ceux des stations étudiantes de la même localité.

C'est pour aider une station accessible à la communauté à se procurer une partie des fonds dont elle avait besoin que le Conseil a récemment autorisé CINQ–FM Montrál, à diffuser de la publicité de façon restreinte, et aux conditions suivantes:

"Le Conseil permettra à ces stations la radiodiffusion de courts messages afin d'identifier les commanditaires d'une émission ou de la station. Ces messages pourront comprendre le nom du commanditaire, l'adresse de son bureau d'affaires, les heures d'affaires et une brève description générale de la nature des services et produits offerts, sans mentionner les marques de commerce. Ces messages ne seront en aucune façon conçus dans le but de promouvoir ou de vendre des produits ou services particuliers; à titre d'exemple, ces messages ne devront pas faire référence au prix, à la qualité, à la commodité, à la durabilité, aux avantages d'un produit ou d'un service, ou à tout autre élément de comparaison ou de concurrence.

Le Conseil permettra également à ces stations de recevoir un paiement pour des annonces du type "annonces classées", diffusées pour le compte de particuliers. Il en sera de même pour les messages d'information diffusés pour le compte d'organismes engagés dans des activités communautaires et sans but lucratif."

Ces deux demandes prévoient une certaine quantité de programmation communautaire et comme, à ce jour, aucune demande en vue d'exploiter une station MF communautaire, tant à Winnipeg qu'à Ottawa n'a été soumise, le Conseil est disposé à permettre la diffusion de publicité, à titre expérimental, aux deux requérants, aux mêmes conditions que celles qu'il a imposées à CINQ–FM. Les requérants ont indiqué qu'ils accepteraient ces conditions. En ce qui concerne ces deux demandes, le Conseil a limité la durée maximale de la publicité à quatre minutes par heure et les interruptions pour diffuser des annonces publicitaires à un maximum de six par heure. Comme condition de licences, ces stations devront traiter des questions communautaires dans leur programmation et mettre du temps d'antenne à la disposition de groupes communautaires ne faisant pas partie du campus.

Le Conseil estime par ailleurs que les stations MF étudiantes devraient se constituer en organismes à but non-lucratif. Le Conseil d'administration devrait être majoritairement composé d'étudiants même si l'on peut accepter, voire même souhaiter que des directeurs représentant d'autres aspects de la vie du campus ou de la communauté y siègent. Les deux demandes répondent à ces critères.

La Carleton University Students' Association Inc. ("CUSA") est une société à but non-lucratif, sans capital-actions, dont les membres sont élus ou nommés membres votants du Conseil des étudiants de l'Université Carleton. La CUSA est responsable de l'organisation, de la direction et de l'administration des diverses activités du corps étudiant et de la gestion des cotisations.

Toutefois, le requérant a manifesté son intention de créer un conseil d'orientation de la programmation qui constituera en fait le conseil d'administration de la future station MF. Ce conseil sera composé de huit membres en majorité étudiants, et il comprendra également le directeur de la station et des représentants du corps enseignant et de l'administration de l'Université.

En conséquence, le Conseil estime que la licence devrait être détenue par une organisme distinct de la CUSA. L'approbation du Conseil est donc assujettie à la condition que soit constituée une société à but non-lucratif, du type "Conseil d'orientation de la programmation", tel que projeté. Cette société devra soumettre une demande en vue d'obtenir une licence qui rendra périmée la licence émise en vertu de la présente décision.

Dans le cas de la demande présentée par Jim Rogers, il s'agit d'une compagnie à constituer sous le nom de Radio Operations Committee. Le Radio Operations Committee sera une société à but non-lucratif sans capital-actions. Elle sera contrôlée par ses membres votants dont la majorité sera constituée par des étudiants choisis par le conseil des étudiants de l'Université du Manitoba. Deux autres membres votants seror choisis par le Conseil de direction de l'Université du Manitoba et un autre sera choisi par le Sénat de l'Université du Manitoba.

Le Conseil rappelle aux deux requérants les dispositions de la Directive du Gouverneur général en conseil à l'intention du CRTC concernant l'inhabilité à détenir des licences de radiodiffusion (C.P. 1969-2229 telle que modifiée) et l'exigence selon laquelle le présedent ou toute autre personne agissant en qualité de président ainsi que chaque administrateur ou autre membre de la direction de l'entreprise des titulaires de licence doivent être citoyens canadiens.

Le Conseil réalise que la direction, le personnel et le mode de financement des stations étudiantes peuvent faire l'objet de changements plus nombreux que dans le cas des stations conventionnelles. Les deux requérants ont toutefois fourni des garanties acceptables en vue du maintien du service, par l'établissement d'un programme de formation continue couvrant tous les aspects de leur entreprise de radiodiffusion.

Comme les requérants l'ont très bien indiqué dans leurs exposés et présentation, les deux stations ont l'intention de diffuser un nombre relativement élevé d'émissions de formule de premier plan décrites dans l'énoncé de politique MF publié par le Conseil le 20 janvier 1975.

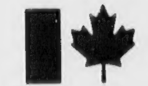
Le Conseil s'attend à ce que la musique diffusée en direct de même que d'autres formes d'expression artistique occupent une place importante dans la programmation projetée. Le Conseil estime également que, particulièrement dans le contexte d'une station étudiante, la musique, selon les termes de la demande de Winnipeg, "doit être un stimulant, un modèle" et non "une suite monotone" de mélodies, dépourvues de diversité.

Il existe aujourd'hui un nombre considérable de stations communautaires et étudiantes en service. Après une période de temps raisonnable, le Conseil réexaminera ces secteurs de la radiodiffusion, ce qui lui permettra d'en évaluer les possibilités de réalisation. Le Conseil veut évaluer les conséquences d'une diffusion restreinte de publicité sur la programmation de ces deux stations et sur les disponibilités financières des stations accessibles à la communauté dans ces deux villes. Durant cette période, le Conseil n'étudiera que les demandes de licence de stations MF dépourvues de toute publicité.

Le Conseil est conscient des difficultés auxquelles se heurtent les groupes d'étudiants dans leurs démarches en vue d'obtenir une licence, particulièrement lorsque leurs propositions s'écartent des normes existantes. La présente décision a pour but d'aider les futurs requérants dans la présentation de leurs demandes de licence de radio étudiante, et de les familiariser avec les préoccupations du Conseil.

Conformément aux décisions précédentes sur le même sujet, le Conseil s'attend à ce que les titulaires abandonnent volontairement leur licence si les revenus ou l'intérêt des étudiants ne sont pas suffisants pour poursuivre le projet.

Guy Lefebvre
Le directeur général
Gestion des politiques de licences



Conseil de la Radio-Télévision Canadienne

Canadian Radio-Television Commission

"ENTRE NOUS"

LE CONGRÈS DES FEMMES À MEXICO

LA FEMME ET LA CONFUSION

Il ne faut vraiment pas être exigeant pour s'estimer satisfait des voeux pieux votés à Mexico, dans la confusion intellectuelle née du fait que les femmes ont adopté les "priorités des hommes". S'il est vrai que ces sujets qui opposent aujourd'hui deux humanités industrialisées et sous-développées concernent à l'évidence tous les habitants de la planète, sans distinction de sexe, les donner officiellement comme critères de la promotion féminine, ou, inversement, les souligner comme obstacles à cette promotion, c'est préférer la gargarisme ou, plus grave encore, se contenter de victoires faciles et amères alors que le monde attendait - ce monde qui croît à la femme et souhaite ardemment son intégration à l'effort collectif de progrès social que la femme répudierait une démarche et un objectif ayant abouti à la faillite de tout dialogue universel.

Bien sûr, il y a lieu de retenir de cette conférence internationale une déclaration et un plan d'action portant sur dix ans, passant par l'égalité réelle entre hommes et femmes à tous les niveaux de notre vie en société, et la garantie de l'égalité d'accès à l'éducation, à l'emploi et à la santé. Mais fallait-il pour cela une kermesse-prétexte où, à tout prendre, la "tribune libre" semble avoir été plus proche des réalités à améliorer et des objectifs concrets à atteindre que la conférence officielle? Le premier sujet d'inquiétude après cette conférence est la constatation que si la déclaration finale a été adoptée par une forte majorité, les votes négatifs et les abstentions réunissaient la quasi-totalité des pays industrialisés occidentaux. En dépit de cette conférence, nous persisterons à croire que le sous-développement culturel, politique et économique dans lequel sont cantonnées les femmes ignore la coupure propre à une société d'hommes qui oppose deux humanités matériellement inégales. Nous persistons à croire, en dépit du show de Mexico, qu'avant de prendre pour cibles des travers qui ont précisément bloqué les conférence mondiales -- d'hommes -- de Stockholm, de Caracas, de Bucarest, de New York, de Rome et de Paris, que les participants devaient mettre l'accent sur ce qui les unit plutôt que d'élargir le fossé en s'acharnant sur ce qui les désunit sur le plan polilitique. C'est à la représentante australienne, Mme Elizabeth Reid, que nous emprunterons ce bilan pessimiste: "je ne pense pas que la conférence ait eu des effets bénéfiques sur les chefs de gouvernements puisqu'ils n'y étaient pas; je ne pense pas non plus qu'elle ait contribuée à sensibiliser ou à informer les véritables responsables puisquils n'étaient pas présents dans leur majorité; je ne crois pas non plus qu'elle ait contribué à informer ou à éduquer l'opinion mondiale puisque l'ensemble de la presse n'a parlé que de confrontations sur les problèmes des femmes...."

C'est à la tribune parrallèle qu'une femme mexicaine, anonyme, a crié son refus d'une société de mâles et réclamé le droit à l'avortement et à une aide économique familiale.

C'est le quotidien de femme qu'elle partage probablement avec une écrasante majorité, qui dit précisément que la plus grande injustice de notre société réside dans cette vingtaine d'années où la femme, quelle qu'elle soit, est destinée à la procréation, que c'est là qu'elle a essentiellement besoin de la promotion qu'elle revendique, ces vingt ans durant lesquels la législation la distingue de l'homme, son partenaire, cet âge de maturité intellectuelle et physique qu'elle a atteint au sortir du premier âge collectif et qu'elle perdra progressivement en atteignant l'autre période asexuée du troisième âge. Dans l'intervalle, et c'est là que la presse a une responsabilité immédiate, elle regardera ces images enjolivées ou "cochonnes" où elle ne se reconnait en rien et qui témoignent de la montagne d'incompréhension qui l'étouffe.....

De tout le fatras de textes et de voeux ramenés de Mexico, la femme n'a pas grand-chose à attendre pour l'immédiat, la seule consolation étant que les projecteurs ont été braqués sur la condition féminine. Mais ce qui a été mis en lumière n'étant pas ce qui était supposé s'y trouver, la femme risque maintenant de porter les conséquences de la confusion de Mexico consacrant ce qu'une déléguée a appelé le caprice de l'année.

Georges Vigny, dans Le Devoir]





Vous avez le dernier mot

Nous nous excusons de ne pas présenter cette semaine notre article sur "les droits de la femme". Nous voulions qu'il soit plus complet en y ajoutant des renseignements sur les testaments.

* * *

Nous avons plusieurs visiteurs du Québec. Nous leur souhaitons un bon séjour parmi nous. Puissent-ils aimer le Manitoba autant que nous aimons la "Belle Province".

Pour les campeurs: Les oeufs craqués se gardent frais, si on y colle un papier adhésif (cellophane) sur la craquelure. Ce qui l'isole de l'air.

* * *

Bonne semaine!

■

Monsieur le Rédacteur

Par la voix de La Liberté j'aimerais remercier Mme Solange Normandeau et son équipe de m'avoir choisie pour être "la femme du mois" de juin. Il a fait bon revoir Marie et faire connaissance avec France. Je désire aussi remercier Monsieur Daniel Poulin, propriétaire de La Grenouillère, pour son cadeau d'un cierge pascal. Parmi nos herbages du Pacifique il est beau de regarder sa lumière qui me rappelle toujours la Présence de Celui qui me fait vivre de plus en plus.

Ce fut une autre expérience enrichissante. Continuez le beau travail!

Bien à vous,
Sr Simone Parent

Le médecin des pauvres

L'ORTIE

Cette plante vert foncé pousse au bord des fossés, dans les lieux abandonnés ou rien d'autre ne voudrait pousser.

Tout le monde la connaît et la craint, à cause de son contact piquant. Qui ne s'est déjà piqué les mollets, étant enfant, à son contact. Aussi, ne la touche-t-on point, car elle est considérée comme inutile, nuisible, voire dangeureuse.

Si on savait tout le bien qu'on peut tirer de cette plante, on serait surpris, et au lieu de la fuir, on l'approcherait avec respect.

L'ortie est une plante quasi-magique.

Notre page n'a pas assez de place pour y développer toutes ses vertus. Elle est connue depuis l'antiquité pour son action aphrodisiaque. Les romains en faisaient grand cas et la cultivaient. Le poète Pétrone au 1er siècle après Jésus-Christ en vantait les vertus. Les prétresses s'en servaient pour redonner la vigueur aux messieurs, et, plus près de vous, Rabelais donnait le même conseil.

Je parlerai d'abord de cuisine. Savez-vous que l'ortie est excellente au printemps avant qu'elle ne durcisse, en soupe, en sauce-crème, en bechamel, au jus, en omelette, etc..1

Elle remplace avantageusement l'épinard. Sa teneur en sels minéraux est supérieure, et, comme la plupart des légumes verts, elle est diurétique et dépurative.

Si vous avez un estomac délicat, ou les intestins fragiles, mangez le plus possible d'orties cuites. Mais ne les faites pas cuire longtemps afin qu'elles conservent leurs vitamines et leurs minéraux, le fer spécialement. Leur teneur en chlorophylle est très élevée. L'eau dans laquelle elles ont cuit est d'un vert très foncé. Ne la jetez pas, car c'est un excellent médicament.

Faites des soupes avec des orties coupées très fin, des pommes de terre, un oignon, et au moment de servir, liez avec de la crème fraîche.

Si vous avez le temps, cueillez-en beaucoup, blanchissez-les une minute, et congelez. Elles seront là toute l'année à votre portée. Il y en a au bord de la route sur des longueurs de plusieurs milles. Mais prenez des gants, pour les récolter, c'est plus prudent.

Ne craignez rien si vous vous piquez, car c'est un moyen de guérir les rhumatismes et activer la circulation du sang.

Elles sont régularisatrices des selles. Une dame, qui depuis plusieurs mois avait une diarrhée tenace et qui avait pris bien des médicaments sans succès, a vu ses ennuis disparaître après avoir, selon mes conseils, fait une cure d'orties. Ulcères d'estomac, troubles digestifs disparaissent si vous mangez des orties. La tisane d'ortie est en plus très apaisante pour les rhumatismes. Dans le bain, vous pouvez en mettre (la tisane) afin de soulager les douleurs.

Elle est bonne pour le sang, elle arrête les hémorragies, soulage les règles douloureuses, les saignements de nez. En compresses fraîches, elles guérissent les lumbagos. Appliquez directement après les avoir hachées sur la partie malade. Dans les cas d'angine, de maux de gorge de toutes sortes, gargarisez-vous avec une décoction concentrée d'orties mélangée de miel.

Pour les infections de la peau, acné, eczéma lavez-vous avec du jus d'orties. Votre peau retrouvera tout son éclat si vous l'employez souvent.

Ne rentre-t-elle pas dans les compositions de crème de beauté? Alors, pourquoi ne pas l'employer dans son état naturel?

Et pour vous messieurs, si vous êtes affligés de chute des cheveux, lisez bien ceci: prenez des feuilles fraîches d'orties, de bardane, de sauge, de laurier et mélangez après les avoir écrasées avec des fleurs et graines de capucines également écrasées, frictionnez-vous chaque jour le cuir chevelu. Pour continuer ce traitement faites macérer ces plantes dans un bocal avec de l'alcool. Le liquide, appliqué régulièrement, empêche la chute des cheveux et fortifie les racines. C'est simple et peu coûteux.

Un petit conseil en terminant, même s'il semble exagéré. Pourquoi ne pas cultiver des orties dans un coin de votre jardin? Si vous les coupez souvent, elles repousseront tendres et vous en aurez plus longtemps. Plantées à côté des aromates, elles donnent à ces derniers beaucoup de force. Le persil sent beaucoup plus fort à côté des orties. Ce sont des plantes qui s'aiment et se fortifient si elles sont ensemble. Ne riez pas, les plantes sont comme les gens. Elles ont leurs antipathies! Après tout, pourquoi pas?

□

Les femmes dans la population active: tendances récentes -2

Ce texte est adapté d'une étude faite par la Direction des prévisions et de l'analyse économique, Division de la Recherche et de la Planification stratégique, du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

Au cours des 20 dernières années, on a noté une augmentation considérable du nombre d'emplois à temps partiel offerts, tant aux hommes qu'aux femmes. En 1953, 197,000 personnes exerçaient ce type d'emplois alors qu'en 1973, elles étaient 1,084,000. Le travail à temps partiel représentait 12.4% de l'emploi total en 1973 en comparaison de 3.8% en 1953. Les femmes ont occupé près du deux tiers du total des emplois à temps partiel au cours des 20 dernières années. Il semble que cette forme de travail permet aux femmes de mieux concilier les charges familiales et les responsabilités professionnelles, ce qui explique qu'un grand nombre d'entre elles s'y intéressent.

Il semble que l'état matrimonial influe sur le choix du travail à temps partiel. La proportion de femmes qui travaillent à temps partiel est beaucoup plus forte chez les femmes mariées que chez les femmes célibataires et les "autres"* femmes employées. En 1973, 27.2% des femmes mariées au travail occupaient des postes à temps partiel en comparaison de 21.8% des femmes célibataires et de 18.2% des "autres" femmes employées. Bien que l'importance relative du travail à temps partiel chez les femmes mariées et chez les autres femmes n'ait pas beaucoup changé au cours des dernières années, la proportion de femmes célibataires employées à temps partiel a cependant considérablement augmenté. En effet, elle est passée à 21.8% en 1973 alors qu'elle était de 12.4% en 1966. Il se peut que cette tendance révèle que les jeunes femmes ont de la difficulté à obtenir des emplois à plein temps parce qu'elles manquent d'expérience.

Au cours des 20 dernières années, le taux annuel d'emploi des femmes s'est élevé à peu près au même rythme que celui des hommes. Le secteur des services a connu une expansion rapide et a stimulé la croissance de l'emploi des femmes. Bien que le secteur de la production de biens, tout particulièrement le secteur manufacturier, ait fourni de nombreux emplois aux femmes, ce sont les services socio-culturels, commerciaux et personnels qui leur en ont assurés le plus.

En 1964, 830,000 femmes travaillaient dans le secteur des services socioculturel, commerciaux et personnels. En 1973, leur nombre passait à 1,-348,000. La proportion des femmes travaillant dans ce secteur s'est maintenue à environ 45% au cours des dix dernières années. Le commerce de gros et de détail est un autre secteur qui emploie un grand nombre de femmes. La proportion de femmes travaillant à l'intérieur de cette activité économique par rapport au nombre total des femmes au travail ne s'est pas modifiée de façon sensible au cours des 10 dernières années, se maintenant à environ 18.0%.

Les industrie manufacturières emploient également un nombre considérable de femmes. En 1964, 355,000 femmes y travaillaient et en 1973, on en comptait 469,000. Cependant, de 18.6% qu'elle était en 1964, la proportion de femmes travaillant dans ce secteur par rapport au total des femmes au travail, a baissé de sorte qu'elle n'était que de 15.7% en 1973. On constate également une légère tendance à la baisse pour ce qui est du nombre de femmes travaillant dans le secteur agricole. En effet, il n'y a plus que 2.3% de la main-d'oeuvre féminine dans ce secteur en 1973 en comparaison de 3.6% en 1964.

Même si la proportion de femmes travaillant dans l'industrie des transports, des communications et des services publics ainsi que dans l'industrie du bâtiment et des travaux publics n'a pas beaucoup changé au cours des 10 dernières années, l'importance relative du secteur des finance, des assurances et des affaires immobilières ainsi que du secteur de l'administration publique a pour sa part augmenté. La proportion des femmes travaillant dans le secteur des finances, des assurances et des affaires immobilières par rapport à l'effectif féminin total est passée de 6.2% en 1964 à 7.5% en 1973 tandis que la proportion de celles qui travaillaient dans le secteur de l'administration publique atteignait 5.3% en 1973 par rapport à 4.4% en 1964.

La proportion de femmes qui font partie du personnel de bureau, qui exercent des professions libérales et techniques ou qui occupent des postes de gestion enregistre une tendance à la hausse qu'on peut qualifier de légère à moyenne. Ces augmentations se sont manifestées au détriment de la proportion de femmes employées dans les secteurs de la vente, de l'artisanat et des métiers connexes ainsi que dans le secteur de l'agriculture et du travail agricole. En effet, on a constaté une tendance à la baisse, qu'on peut qualifier de légère à moyenne, au chapitre de l'emploi des femmes dans ces diverses professions.

L'une des critiques les plus marquées qu'expriment les femmes dans la société moderne se rapporte au fait qu'elles sont inévitablement orientées vers des professions traditionnellement réservées aux femmes, professions qui sont relativement mal rétribuées et qui ont peu de prestige. Bien que les emplois traditionnellement réservés aux femmes, comme le travail de bureau et les emplois dans le secteur des services et celui des loisirs, continuent de retenir une très grandee porportion de l'effectif féminin, le nombre de celles qui exercent des professions libérales et techniques ou qui occupent des postes de gestion a tout de même augmenté quelque peu. Le nombre de femmes occupant des postes de gestion est passé de 72,000 en 1964 à 125,000 en 1973. La proportion de femmes exerçant cette profession par rapport à la main-d'oeuvre féminine totale est passée de 3.8% en 1964 à 4.2% en 1973. Quant aux femmes qui exercent des professions libérales et techniques, leur nombre a grimpé de 294,000 en 1964 à 521,000 en 1973. La proportion relative des femmes employées dans ce secteur est passée de 15.4% en 1964 à 17.5% en 1973.

Le nombre de femmes engagées dans le travail de bureau est passé de 560,000 en 1964 à 1,018,000 en 1973. Dans le secteur des services et des loisirs, l'effectif féminin est passé de 447,000 en 1964 à 615,000 en 1973. Ces deux groupes professionnels représentent 54.7% de l'effectif féminin total pour 1973, taux que dépasse celui de 52.7% enregistré en 1963. Par conséquent, la plupart des femmes travaillent encore à l'intérieur d'un éventail relativement étroit de professions "traditionnelles".

En 1953, la proportion des femmes à l'intérieur de la population en chômage était beaucoup moins forte que la proportion des femmes dans la population active totale. Leur proportion à l'intérieur du total des chômeurs a commencé à s'accroître rapidement au début des années soixante. La proportion des femmes à l'intérieur du total de la population en chômage devrait bientôt égaler celle des femmes dans la population active totale.

En1953, les femmes représentaient 22.1% de la population active et seulement 11.7% des chômeurs, soit un écart de 10.4 points de pourcentage. En 1973, ces chiffres étaient de 34.0% et 30.8% respectivement, soit un écart de 3.2 points de pourcentage seulement.

Pendant les périodes de ralentissement économique, le taux de chômage des femmes s'accroissait généralement de façon moins prononcée que celui des hommes. Toutefois comme elles sont plus liées qu'autrefois à la population active, leur taux de chômage a commencé à s'accroître au même rythme que celui des hommes.

Bien que le taux de chômage des femmes se soit élevé de façon beaucoup moins rapide que celui des hommes entre 1956 et 1961, cette tendance ne s'est pas maintenue à compter de 1966, moment où le taux de chômage des deux sexes a commencé à grimper. Entre 1966 et 1971, le taux de chômage des femmes s'est élevé aussi rapidement que celui des hommes. En d'autres termes, l'écart entre les deux taux s'est élargi de façon considérable entre 1956 et 1961, mais il est demeuré à peu près le même entre 1966 et 1971. Cet écart a, en effet, passé de 1.5 point de pourcentage en 1956 à 3.4 points de pourcentage en 1961. Par la suite cependant, il n'a augmenté que légèrement de 1.0 point de pourcentage en 1966 à 1.3 point de pourcentage en 1971. Par conséquent, on on ne peut plus s'attendre à ce que, comme par le passé, le taux de chômage des femmes augmente de façon moins prononcée en période de récession que celui des hommes.

On a des données sur le taux de chômage des femmes par groupe d'âge. D'après ces données, les grands changements se sont surtout produits chez les femmes âgées de 20 à 24 ans, de 25 à 44 ans et de 45 ans et plus. Le taux de chômage des jeunes filles âgées de 14 à 19 ans ne semble pas s'être élevé de façon plus prononcée entre 1966 et 1971 qu'entre 1956 et 1961. Cependant, le taux de chômage des femmes appartenant aux autres groupes d'âge a augmenté de façon plus prononcée entre 1966 et 1971 que pendant la période de récession précédente. A long terme, le taux de chômage des femmes de tous les groupes d'âge a tendance à monter.

La répartition de la population active par sexe ainsi que le taux de chômage et d'emploi se sont grandement modifiés au cours des 20 dernières années en raison de l'entrée et du retour accélérés des femmes sur le marché du travail et il semble bien que ces changements se poursuivront. D'autre part, comme le taux de chômage chez les femmes a augmenté à long terme de façon relativement plus prononcée que chez les hommes, l'écart qui les séparait s'est rétréci. De plus le taux de chômage chez les femmes augmente maintenant à peu près au même rythme que celui des hommes en période de ralentissement économique. ■

SOIRÉE DE SATURNE

Il nous faut quelque chose
Pour nous mettre à l'aise...
Cherchons celle qui nous apaise
Où la fumée bleuâtre
Jaillit du poumon brunâtre.

Flambe fontaine de feu et de fumée!
Tombe la plèbe ennuyée!
Yeux cernés, fronts pliés,
Visages effarés.

Figures troublées cherchant chaleur
Se jettent au four infâme:
Valve de sûreté d'une société broyée.

Buvons! ... la vie est courte,
Cassons la croûte
A la débauche contemporaine

Si les étoiles ne tombent du ciel,
Si nous restons seuls,
Nos yeux vermeils,
Etreignons la mémoire de notre innocence
Que nous sacrifions à son opulence.

Roger Lagassé

■

LES RÉGIONS

Saint-Pierre



Gisèle Audette





Lidia Hak

Voici le groupe des finissants de cette année de l'Institut Collégial de Saint-Pierre. A gauche, Gisèle Audette, qui a reçu la médaille d'Excellence. A droite, Lidia Hak, qui recevra la bourse Charles Grey Crown et à qui a été décernée une mention très honorable. Photos: courtoisie de Lennox Harris.

C'est le 21 juin qu'a eu lieu la cérémonie des finissants de l'Institut collégial de Saint-Pierre. La cérémonie fut précédée d'une messe à l'église officiée par M. l'abbé Lionel Bouvier, curé de la paroisse.

Après la messe, les finissants se rendirent à l'auditorium de l'école pour recevoir leurs diplômes et pour certains des plus fortunés une médaille ou un prix. La maîtresse de cérémonies fut Mlle Louise Auger qui établit la note distinguée de la soirée. (Plusieurs regrettent le départ de Louise, institutrice de français au niveau secondaire: Louise sait tellement bien faire les choses).

Voici en résumé les honneurs distribués aux élèves ayant obtenu la plus haute note dans un sujet académique. Anglais 300, Carmen Rivard; anglais 301, Huguette Gosselin; biologie 300, Carmen Rivard; biololgie 301, Juliette Lévesque; chimie 300, Gisèle Audette et Lidia Hak; Comptabilité 302, Juliette Lévesque; français 300, Gisèle Audette; français 301 Huguette Gosselin; mathématiques 300, Lidia Hak; mathématiques 301, Henri Chartier; physique 300, Lidia Hak; science physique 301, Henri Chartier; problèmes contemporains 301, Doris Dandenault.

Deux bourses de $25.00 chacune, offertes par la Division scolaire Rivière Rouge, ont été décernées à Louise Dittrich et Pierrette Laroche.

Une médaille, présentée par les anciens de l'Université du Manitoba à l'élève qui a reçu la plus haute moyenne académique, fut méritée par Gisèle Audette. Cet honneur est connu sous le nom d'Alumni Award.

Mention très honorable pour ce même honneur faite à Lidia Hak.

Une bourse d'études Charles Grey Crown, de $100.00, a été donnée à l'élève qui a montré beaucoup de diligence et qui a aussi obtenu de très hautes notes, attribuée à Lidia Hak.

Une médaille offerte pour la deuxième fois par le corps professoral de l'Institut collégial Saint-Pierre à l'élève qui a démontré le plus de ténacité et qui a réussi son cours, a été offerte à Karolynne Baldwin. Karolynne a suivi sept cours et elle les a tous réussis.

Puis vint la distribution des diplômes par le directeur, M. Edmond Lacasse, suivi des discours d'adieu de Louise Dittrich et d'Huguette Gosselin.

LES LOISIRS À LA BROQUERIE

La broquerie bénéficie d'un projet gouvernemental cet été. Ce projet dont je suis la directrice oeuvre auprès de tous les citoyens des alentours et cherche à remplir un besoin récréatif. Jusqu'à présent, quelques programmes ont été entrepris, entre autres:

Un programme offert aux personnes d'âge d'or: rencontre chaque jeudi au gymnase de l'école élémentaire avec activités diverses - bingo, jeux de cartes, jeux sportifs, sorties.....

Un cours sur les lois de sécurité pour les cyclistes. Donné les 23-24 juin aux élèves de l'école élémentaire, par deux officiers de la Gendarmerie Royale - constables Leaman et Fleming.

Leçons de natation du 14 au 25 juillet. Le coût des leçons: $5.00 par personne; $10.00 pour 3 enfants ou plus de la même famille. L'argent et la formule d'inscription doivent être remis avant le 10 juillet chez Lucie Grégoire (résidence Allard) ou envoyés par la poste à l'adresse suivante: Lucie Grégoire, C.P. 73, La Broquerie, Man.

De futures communications sur les activités vous seront envoyées par l'entremise de ce journal.

Espérant toujours faire votre connaissance et travailler avec vous.

Lucie Grégoire
Directrice des loisirs

Ile-des-Chênes - Grande-Pointe

FÊTE D'ANNIVERSAIRE DE NOTRE CURÉ

C'est avec joie et reconnaissance que nous, les paroissiens d'Ile-des-Chênes célébrions avec notre curé, l'abbé Marcel Dacquay, son 35e anniversaire de sacerdoce. Assistaient le père Dacquay à la co-célévorsaire, les Pères Choiselat de Saint-Adolphe, Gédéon Trudeau de E.K. et Aubin de Christ the King.

Après la messe chantée en latin, très bien exécutée par le choeur de chant, les paroissiens se rendirent à la salle récréative afin de partager avec notre curé et les membres de sa famille, venus de Lourdes et de Saint-Boniface, un succulent repas. Avant le repas, M. Louis Molin porposa un toast en l'honneur de notre jubilaire et nous fit remarquer que nous sommes priviligiés d'avoir un si bon curé.

Le maître de cérémonie, M. Léo Dumaine lut les bons souhaits en l'honneur de l'abbé Dacquay de la part de Monseigneur Antoine Hacault et du Père Dumaine, de l'Uganda, Afrique. M. Pierre Dacquay, frère du jubilaire prenait la parole au nom de sa famille pour offrir les voeux sincères à son frère.

Les Pères Choiselat, Aubin et Trudeau présentaient au jubilaire leurs meilleurs souhaits. Une allocution fut lue au nom de tous les paroissiens heureux et reconnaissants. Le reste de la soirée se passa dans la franche gaieté.

Le Père Dacquay remercia avec tendresse et se dit surtout reconnaissant du beau chant à la messe et des grâces reçues du Seigneur-Jésus.

Pour tous ce fut une belle fête. Ad Multos Annos! M. le Curé! De vos paroissiens qui vous aiment beaucoup.

* * *

Le 12 juin eut lieu une assemblée pour organiser le nouveau comité qui s'occupera de l'administration du foyer Villa-des-Chênes pour l'année prochaine.

Furent élus: président, M. Rémi J. D'Auteuil; vice-président, Mme Alice Manaigre; membres conseillers: M. Joseph Demarck et M. René Petit; conseillères: Mmes Augustine Trudeau et Béatrice Beauchemin; secrétaire: Louise Trudeau; concierge: Jeanne d'Auteuil.

M. le Président désire remercier tous les officiers sortant de charges, pour leur dévouement et les nombreux services rendus pour la bonne administration de notre foyer. Les appartements sont tous occupés et nous avons, à date, plusieurs demandes d'admission de gens qui attendent pour venir rester à notre foyer.

Il fait bon vivre au foyer Des-Chênes. Au mois de juin notre paroisse recevait la visite de Mgr Antoine Hacault qui venait conférer le sacrement de confirmation à une trentaine de nos enfants de la 2e année. Monseigneur nous rappela que ce sacrement nous aide tout au long de notre vie et de se souvenir que Jésus a voulu que nous recevions l'Esprit-Saint comme un gage de sa présence à nos côtés. Une médaille souvenir fut présentée aux confirmants par la présidente de la L.F.C., Dolorès Laurendeau.

* * *

Je quitte maintenant ma fonction de correspondante à La Liberté, en faveur de Mme Agnès Haddock. Je la félicite d'accepter la chronique à ce journal, et je suis certaine que ses services seront appréciés, et, donc si vous avez des nouvelles à communiquer, n'oubliez pas de vous adresser à elle.

Pour ma part je remercie La Liberté et son personnel qui m'ont toujours beaucoup aidée dans mon travail. J'ai appris un tas de choses que je n'aurais pas eu l'opportunité d'apprendre autrement.

Merci beaucoup à tous ceux qui me faisaient parvenir des nouvelles pour publications dans les chroniques et ainsi me fournissaient la chance de servir: J'ai aimé ça. C'est un défi digne de toi, Agnès; donc bonne chance.

Merci à tous et chacun et bonnes vacances.

Augustine Abraham

Notre-Dame-de-Lourdes

Le 1er juillet, l'on fêtait chez les Soeurs du Sauveur deux anniversaires de profession religieuse, le 60e de Sr Léontine Le Heiget (Sr Marie-Joséphine) co-fondatrice du Foyer Saint-Joseph à Sherbrooke, et le 25e de Sr Lorraine Préjet, supérieure générale de l'institut. La fête se déroula en trois temps comme il convenait pour rendre hommage aux jubilaires, pour remercier le Seigneur et pour saluer les parents et amis venus pour honorer ces deux femmes qui ont donné le meilleur de leur vie au service de Dieu et du prochain.

C'est le vieux couvent à Notre-Dame-de-Lourdes qui reçut d'abord la communauté rassemblée autour des jubilaires pour leur offrir hommages et voeux. Les tables garnies de fleurs fraîches cueillies, les décorations de bon goût, les mets savoureux exprimaient à leur façon la joie qui émanait de tous les coeurs et qui se voulait alleluia et action de grâces. La bienvenue, les hommages portés dans l'adresse et le toast redisaient en mots délicats la vénération et l'affection que l'on porte à Soeur Léontine et à Soeur Lorraine. Les cadeaux offerts témoignaient de la reconnaissance que l'on voulait tangible pour le dévouement infatigable au sein de la communauté.

Puis c'est l'église paroissiale qui accueillit la famille religieuse, les parents, les amis. Célébration eucharistique au caractère unique par le choix des textes, par la présence de six concélébrants (MM. les abbés L. Roy, curé, M. Dacquay, G. De Ruyck, A. Roy et les RP. G. Labossière et J.H. Collet, o.m.i.), et par l'exécution de cantiques appropriés. C'est vraiment là que le temps et la vie prennent leur sens et s'enracinent dans des profondeurs qui les dépassent.

C'est dans une cérémonie comme celle que nous avons vécue que l'on comprend le pourquoi de la vie religieuse et des attitudes qui la caractérisent. Et cela lorsqu'on les voit à la lumière du message de Paul aux Philippiens (3, 8-14) pour lequel seul compte la connaissance du Christ Jésus afin de lui être conforme dans ses mystères. Connaissance qui résulte de l'accueil de celui qui est toute vérité, toute bonté, tout bonheur. Connaissance qui demande que l'on se livre au Seigneur, que l'on soit saisi par lui afin que l'action divinisante du Christ devienne de plus en plus profonde.

Certes, c'est jour après jour que le mystère du Christ prend réalité en nous, car la croissance est une loi de la vie. Toutefois, pour accéder pleinement à cette vie, faut-il toujours être tendu vers le Christ, comme le recommande Saint-Paul, non dans l'angoisse cependant, mais dans un effort joyeux vers le Seigneur qui nous précède et qui nous tire par la main. Cette vie, elle semble difficile à réussir, mais le Charist forme en nous les attitudes de son coeur qui nous y conduisent peu à peu: pauvreté, douceur, miséricorde, pureté, paix, justice, et cela, jusqu'à leur épanouissement et plénitude dans le ciel.

De l'église, on se rendit à la salle paroissiale qui regroupa les parents et les amis autour de leur jubilaire afin de fraterniser tout en dégustant un délicieux goûter. Il fit bon de renouer connaissance avec de nombreux amis et de revivre ensemble ce passé qui a fait de nous ce que nous sommes.

Et ainsi de rencontre en rencontre, la journée se passa rapidement dans la joie et l'action de grâces. Ce jubilé c'est un appel pour nous tous à continuer notre marche dans la vie. C'est une occasion de

(suite, page 17)

Heureux les gens actifs...

Le centenaire de la paroisse de La Baie-Saint-Paul (la mission Saint-Paul-des-Saulteux) devenue Saint-Eustache

On a célébré, dimanche, le 29 juin dernier, le centenaire de la Baie-Saint-Paul, maintenant Saint Eustache. Le curé de la paroisse, monsieur l'abbé Roland Lavoie, a béni un monument érigé au milieu du cimetière pour remplacer une vieille croix de bois autrefois érigée là. On a enterré sous le monument un morceau de la vieille croix. C'est monsieur Adrien Lachance qui présidant à la cérémonie, comme président, justement, du comité des fêtes du centenaire. Monsieur Hector Allard, qui fut autrefois ambassadeur du Canada en plusieurs pays, porta la parole, et nous reproduisons ici le texte de son allocution fort intéressante. La journée se termina par un excellent goûter, avec vins et tout, bien à la française, servi dans la belle résidence de monsieur et madame Hector Allard.

Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour accomplir un devoir, trop longtemps remis, envers ces centaines de hardis pionniers qui reposent dans ce cimetière. Et j'essaierai en quelques mots de résumer l'histoire de ce cimetière.

En juin, 1933, Mgr Bastien, alors curé de Saint-Eustache, érigea une croix de bois, ici même, au cours d'une cérémonie, avec l'aide des Pères Jubinville et Désautels, missionnaires oblats.

Cette croix, d'un chêne, d'une forêt voisine, se détériora avec les ans et ce qui en restait fut enlevé en 1970. Les morceaux furent gardés et c'est un de ces morceaux de bois que nous enterrerons dans un instant, en souvenir du premier hommage rendu à ces pionniers du siècle dernier.

Comme vous le savez tous, par le petit feuillet distribué l'année dernière à l'occasion du centenaire de Saint-Eustache, le Gouverneur en chef de la Compagnie de la Baie d'Hudson, Georges Simpson, avait concédé vers 1835, à M. l'abbé Belcourt, un terrain de cinq milles de long pour que ce missionnaire y établisse un village indien. L'abbé Belcourt y construisit presque seul une maison-chapelle, entourée de quelques cabanes pour ses Saulteux et fondait ainsi la missions de Saint-Paul-des-Saulteux.

Cette mission était située au sud de l'Assiniboine, au coin des terres qui appartiennent maintenant aux familles Houde et Adrien Lachance.

L'abbé Belcourt rêvait d'enseigner aux Indiens l'art de cultiver la terre. Sans doute, Mgr Provencher aurait-il préféré voir son missionnaire faire le catéchisme à ses ouailles. Il y a une correspondance pleine d'humour à propos de ce missionnaire qui, à l'époque, pouvait passer pour un original, mais qui à nos yeux serait un homme d'avant-garde.

Les Saulteux, petit à petit, se transformaient en véritables cultivateurs, quand une attaque imprévue d'une bande d'Indiens, venant des Etats-Unis, vint détruire tous les espoirs de l'abbé Belcourt. Ces maraudeurs avaient choisi un moment bien propice pour attaquer la mission, puisque les hommes valides étaient à la chasse.

Pour se protéger de tels ennemis, l'abbé Belcourt décida de déménager avec tout son village à un endroit au nord de l'Assiniboine qui s'appelait La Prairie - à - Fournier et où vivaient déjà des Indiens et des Métis. Cet endroit devint La Baie-Saint-Paul, située immédiatement à l'Est du cimetière où nous sommes. Pour aider l'abbé Belcourt dans sa tâche d'éducation, une école fut créée et la première institutrice fut Mlle Nolin de Saint-Boniface. Peu de temps après, l'abbé Belcourt fut transféré au Lac-à-la-Pluie (Rainy Lake), en Ontario, et d'autres missionnaires vinrent de temps à autre y dire la messe. Ces prêtres venaient de Saint-Boniface ou de Saint-François-Xavier, déjà constitué en paroisse. Un de ceux-ci, le curé Kavanagh, se rendait assez régulièrement à La Baie-Saint-Paul pour y exercer son ministère.

Baptêmes, mariages, sépultures.

En 1872, on relate que le bateau "Le Selkirk" apporta une cloche pour l'église de la Baie Saint-Paul, ainsi qu'une autre pour Saint-François-Xavier.

Enfin, en 1874, La-Baie-Saint-Paul fut élevée au rang de paroisse ayant son propre curé et ses propres registres. Le premier curé fut l'abbé Cyrille Saint-Pierre qui signa le premier acte des registres paroissiaux: le baptême du fils de Félix Chénier, greffier à La Baie-Saint-Paul et de Sarah Levine Poitras. C'était le 24 janvier 1874. Le 30 septembre 1875 le journal "Le Métis" publiait ces lignes:

"Samedi dernier les habitants de La Baie Saint-Paul ont assisté à une belle et grande cérémonie: la bénédiction de leur nouvelle église. Cette fête avait réuni un nombre considérable de fidèles de la paroisse et des alentours. Sa grâce Mgr Taché présidait la solennité qui fut imposante...."

Et nous pouvons l'imaginer.

Presque tous les habitants de la paroisse étaient des chasseurs et par conséquent des voyageurs. Ils étaient devenus par leur nombre et leur habileté les rois de La Prairie-du-Cheval-Blanc. La Baie-Saint-Paul était en effet le rendez-vous des chasseurs et des voyageurs. A l'époque, il y avait ici même deux auberges, un bureau de poste, une cour de comté pour régler les différents entre acheteurs de terrains, un comptoir de la Baie d'Hudson, un magasin général, sans oublier l'école et la belle église ainsi que le presbytère juste à l'ouest de ce cimetière.

Des arpenteurs avaient arpenté et enregistré des lots au nord de la route pour une population de quelques milliers de personnes. On parlait de La Baie-Saint-Paul en la comparant favorablement à l'autre village de l'époque appelé Winnipeg, qui veut dire "trou de boue" et qui est devenu Winnipeg!

Tous ces projets d'avenir s'élaboraient sans compter sur les caprices de l'Assiniboine. On oubliait que trois fois déjà la rivière était sortie de son lit: en 1826, 1852 et 1861 - années malheureuses pour ceux qui vivaient dans ce territoire.

En 1881, l'Assiniboine gonflée par la crue des eaux causa des dommages catastrophiques aux propriétés de La Baie-Saint-Paul. Des témoins rapportèrent que l'eau monta même au-dessus des fenêtres de l'église et qu'une partie du cimetière fut emporté par le courant: le village fut détruit et les habitants durent abandonner leurs maisons et leurs terres.

Comme vous le savez, le curé Saint-Pierre partit avec bon nombre de ses paroissiens au Dakota du Nord. C'était en mars 1882. Le dernier baptême à La Baie-Saint-Paul est daté du 1er mai 1882. Mgr Taché nomma alors l'abbé Quévillon comme missionnaire, avec une tâche précise: trouver un nouveau site pour la paroisse. Les quelques familles qui restaient à La Baie-Saint-Paul allèrent plus loin au Nord - à Marquette - ou plus au sud, ce qui devait devenir Elie et Saint-Eustache. C'est à ce dernier endroit que l'abbé Quévillon décida de fonder de nouveau la paroisse et c'est ainsi que des cendres de La Baie-Saint-Paul naquit le village de Saint-Eustache. Vous vous demandez peut-être comment et pourquoi les

(suite, page 16)



Informations agricoles

Louis Molin

Louis Molin est l'animateur de l'émission Actuel agricole, qui passe sur les ondes de CKSB de 7h10 à 7h30 a.m., du lundi au vendredi.

MOINS DE CÉRÉALES POUR BOVINS DE BOUCHERIE

L'utilisation plus efficace des fourrages et des sous-produits agricoles pourrait réduire l'emploi des céréales dans l'alimentation des bovins de boucherie.

Depuis déjà quelque temps, des recherches sont en cours dans les stations d'Agriculture Canada pour parvenir à cette fin. A Lethbridge, on étudie divers programmes d'alimentation qui pourraient mettre à profit l'aptitude des bovins à transformer certains aliments qui ne conviennent pas aux non-ruminants. Ces aliments comprennent des graminées et des légumineuses, ration naturelle des ruminants, ainsi que des sous-produits agricoles et industriels. Les bovins peuvent transformer ces produits en protéines de haute qualité pour les humains.

De même d'autres études ont été effectuées à la Station de recherches de Fredericton (N.-B.) pour évaluer le potentiel des sous-produits du bois comme aliments des bovins.

M. C.M. Bailey, physiologiste à la Station de Lethbridge, soutient que les bovins peuvent être amenés au poids d'abattage en n'utilisant que des matériaux fibreux; mais il reconnaît que cette pratique est moins efficace que l'alimentation aux céréales tout au moins jusqu'à ce que les recherches dans ce domaine ne soient complétées.

M. Bailey n'hésite pas à signaler que les bovins mangent moins de céréales qu'on ne le croit généralement. Ses expériences ont démontré qu'il faut de sept à huit livres d'aliments pour asurer un gain d'une livre au bovin (7 à 8 kg kg) La consommation de céréales durant toute la vie du bouvillon de 1,000 lb (455kg) ne dépasse habituellement pas 40 boisseaux (910 kg), soit deux livres de céréales par livre de poids à l'abattage (2 kg kg).

Les bovins ne passent pas leur vie dans les parcs d'engraissement. Jusqu'au sevrage, alors qu'ils ont déjà atteint la moitié de leur poids d'abattage, ils vivent de lait et de fourrages. Ensuite ils reçoivent des rations non céréalières jusqu'au poids de 600 à 800 lb (275-364 kg). Ce n'est qu'à ce moment qu'on leur sert des rations composées de céréales, de foin, de paille et de compléments. Même dans les parcs d'engraissement, les céréales ne constituent pas la moitié de la ration des bovins.

Une autre manière de nourrir les bovins en économisant les céréales consiste à mettre en valeur les pâturages. Pourquoi ne pas cultiver des graminées et des légumineuses sur les terres qui se prêtent mieux à ces cultures qu'aux céréales? Pourquoi ne pas tirer profit des terrains accidentés en les transformant en pâturages?

Le mode d'alimentation des bovins est donc appelé à se modifier. Deux objectifs sont poursuivis: réduire les coûts de production en utilisant plus d'herbages et conserver à l'alimentation humaine les céréales qui lui conviennent.



LA VÉRITE

N'aimez point le monde, ni les choses qui sont dans le monde. Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est point en lui.
(S. Jean, 2, 15)

EMPLOI DE L'INSECTICIDE CONTRE LES SAUTERELLES

Presque tous les insecticides pour combattre les sauterelles doivent être employés immédiatement après le mélange. La plupart des produits chimiques employés contre les sauterelles étant instables lorsque mélangés à une eau alkaline, il est très important de les employer immédiatement.

Des produits tels Furadan et Carbaryl se déposeront en très peu de temps ou perdront de leurs efficacité par hydrolyse (décomposition chimique au contact de l'eau). Il est donc recommandé non seulement de ne pas laisser reposer les solutions pendant la nuit, mais d'éviter même d'arrêter pour le temps du dîner ou toute autre pose. Pour cette même raison, une agitation hydraulique ou mécanique doit être constante à l'intérieur du réservoir pendant toute la durée de la pulvérisation.

Un pulvérisateur conventionnel employé normalement pour les herbicides et débitant 5 gallons à l'acre est suffisant pour les produits tels Dimethoate, Guthion, Malathion ou Diazinon. Pour des produits comme Carbaryl et Furadan où il est nécessaire d'employer 10 gallons d'eau à l'acre, il faudra alors des filtres grillagés No 50 et enlever tous les filtres de feutre sur l'ensemble de l'appareil.

N'oubliez pas encore une fois que les plus grandes précautions sont recommandées pour l'emploi de tous ces produits chimiques. Les filtres respiratoires, les gants, tabliers et lunettes ne sont pas un luxe mais une nécessité si vous voulez éviter les accidents.

Lisez attentivement toutes les instructions et modes d'emploi avant l'usage...Vous pourrez ainsi faire en toute sécurité un meilleur usage de ces produits chimiques.

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO :

Flancs de porc en août 1975:	79$35	plus 0$60
Porcs sur pied en août 1975 :	51$50	moins 0$60
Boeuf sur pied en août 1975:	47$02	moins 0$70

La revue des marchés à Toronto:

La vente des taures et des boeufs a été lente toute la semaine en raison de la faible demande et les prix ont clôturé légèrement à la baisse. Les prix des vaches se sont raffermis légèrement tandis que ceux des taureaux étaient irréguliers. Les prix des veaux de boucherie étaient plus bas, ceux des veaux de choix déclinaient de plus de 8 dollars. Les prix des animaux d'engrais et d'élevage de bonne qualité étaient à la hausse demeurant stationnaires pour ceux communs et moyens. La vente des agneaux était active et les prix sont demeurés fermes.

Les prix clôturaient:

Boeufs cat. A-1-2- 48$ à 50$00 ventes à 52$20. Taures cat. A-1-2- 45$ à 48$00 ventes à 49$00. Vaches cat. D-1-2- 24$ à 26$00 ventes à 27$00. Taureaux bons 24$ à 28$00 ventes à 30$00 des prix atteignant 31$00 du 100 lbs.

Les prix des porcs en hausse cette semaine variaient de 73$05 à 76$80 clôturant jeudi à 75$75.

A Winnipeg cette semaine:

Les prix des animaux de boucherie ont varié de un dollar en baisse à deux dollars en hausse. Le marché était à l'ouverture très lent en raison du congé du 1er juillet. A la réouverture mercredi matin, les taures et les boeufs étaient en forte demande, de ce fait les prix des boeufs montaient de 1$50 à 2$00 et ceux des taures les plus lourdes 1$00 à 1$50 du 100 livres. Les boeufs et surtout les taures en dessous du poids désirable étaient dépréciés de 5$ à 8$00 du cent livres.

Les vaches en faible demande toute la semaine subissaient de légères baisses de prix clôturant un dollar moins cher. Les quelques taureaux sur le marché voyaient aussi leurs prix décliner d'un dollar du cent livres en raison de la faible demande.

Environ 350 agneaux et moutons ont été offerts sur le marché et se sont vendus moins cher que la semaine précédente. Les prix des agneaux déclinaient de 10 à 15 dollars du 100 livres selon le poids.

Les bovins pour l'engraissement et l'élevage qui pour la plupart n'étaient pas de qualité, se sont vendus de un à quatre dollars moins cher que la semaine précédente.

Les prix des porcs, bien qu'ayant atteint un maximum de 73$45, variaient de 69$73 à 70$79, clôturant vendredi à 70$40.

Reçu cette semaine:

2,000 animaux de boucherie comparativement à 2,900 l'an dernier. 200 veaux comparé à 250 l'année précédente. 8,500 porcs contre 13,600, et 350 moutons et agneaux contre 200 l'année passée.

Les animaux pour l'engraissement et l'élevage ont été répartis comme suit: 460 au Manitoba et 520 en Ontario

Lorette

IL SE PASSE DES CHOSES IMPORTANTES

Attention, gens de Lorette, beaucoup de choses importantes à vous apprendre, voici:

Cours offerts par le CCFM à Saint-Boniface dont vous pouvez bénéficier: théâtre, chant, solfège, culture vocale, guitare. Communiquez avec Mona Gauthier, au No 2212.

Mélo-Mani organise une fanfare sous la direction de M.L. Spelliers déjà bien connu à Lorette, à cause de ses succès avec nos élèves.

Autres cours: Dessin et peinture, par Suzanne Gauthier, une des nôtres. Aussi tissage et poterie. Avis aux intéressés.

Procurez-vous, à la Caisse Populaire, des feuillets du CCFM vous renseignant sur tous leurs cours. Si le nombre de participants est important des instructeurs viendront à Lorette.

Le comité de culture de Lorette organise un cours de natation pour occuper les enfants et les adultes durant les vacances. Pour plus de renseignements, communiquez avec Blanche Bohémier au 2845, ou avec Alma Désautels au 2295.

On parle aussi d'organiser des cours de coiffeuse. Les intéressés sont priés de téléphoner à Alma Désautels, ou à Annie Marcoux, présidente, au 2745. Cours très pratique; entre autres on enseigne l'art de couper les cheveux aux enfants.

* * *

La bénédiction de l'Arche pour les handicapés mentaux, doit avoir lieu vers le 15 août. D'après M. le Curé, on espère que M. Jean Vanier y sera présent.

L'Arche est située à 4.5 milles à l'est du village de Lorette: on tourne à doite sur le chemin Mondor: c'est la première maison, à gauche, après avoir traversé le pont sur la rivière Seine.

On vous fera connaître la date exacte de cette bénédiction par la voix du journal LA LIBERTE.

La Baie-Saint-Paul (suite)

quatre noms que vous pouvez lire sur les bornes aux quatre coins du cimetière ont été choisis. Il n'y avait pas, à la connaissance du comité de la Paroisse, de descendants directs de ceux enterrés ici-même. Le comité décida donc, de souligner le nom des familles qui se sont établies au nord de la rivière à la fin du siècle dernier et au début du siècle et qui, de père en fils, ont gardé la même terre.

La plus ancienne de ces familles est la famille Leclerc. Puis la famille Fleury, la famille Allard et enfin la famille Desjardins.

Vous comprendrez donc pourquoi ce petit carré de terre où nous nous trouvons en ce moment a vraiment un sens historique profond pour l'histoire du Manitoba français.

COMMUNIQUÉS

A LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE- M. Gérard Lagacé, de Saint-Norbert, a été porté de nouveau à la présidence de la Société historique de Saint-Boniface lors de la première réunion du nouveau conseil d'administration tenue en juin pour arrêter le choix de l'exécutif de la SHSB pour l'année 1975-76. M. Lagacé entreprend ainsi un troisième terme comme président de la Société historique.

Les autres fonctions sont les suivantes: Lucille Freynet, 1ère vice-présidente; Sr Amanda Desharnais, 2e vice-présidente; Sr Annette Saint-Pierre, secrétaire; le P. J.-P. Aubry, trésorier; Michèle Lagimodière-Gagnon, Sr Françoise Carignan, Régis Gosselin et Robert Painchaud, conseillers.

En plus d'avoir mis sur pied les divers comités de la Société, le conseil a ébauché son programme d'activités pour la saison 1975-76. Entre autres, il faut noter les fêtes qui devront entourer le 50e anniversaire du Cercle Molière, le 75e anniversaire des Caisses populaires, le 100e anniversaire en 1976 de l'arrivée du premier contingent de Canadiens rapatriés des États-Unis en faveur de la Rivière-Rouge, le 75e anniversaire de l'arrivée des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe.

* * *

DE LA VISITE AU CENTRE KIWANIS.- Mardi soir de la semaine dernière, le Centre Kiwanis, rue Aulneau, recevait 50 personnes de l'Age d'Or venues de Sainte-Anne-de-Bellevue, de l'Ile-Perrot et de Montréal. C'était une soirée "rencontre". Il y eut chant, musique, danse, et un succulent goûter fut servi. Plus de cent personnes assistaient à la réunion. M. l'abbé Bergevin se fit l'interprète des voyageurs pour exprimer leurs remerciements et pour dire que Saint-Boniface était beaucoup plus qu'ils n'avaient espérer voir. "Saint-Boniface, c'est splendide, c'est magnifique" a-t-il dit, "espérons que ce ne sera pas notre dernier voyage dans l'Ouest".

Notre-Dame-de-Lourdes (suite)

voir le travail accompli et de se raviser pour le temps à venir, de regarder à nouveau le but à atteindre "pour remporter le prix auquel Dieu nous appelle là-haut". (PH. 3.14)

Aux jubilaires de ce jour, nous répétons le souhait: "Ad multos annos!" Et que l'offrande de votre vie exprimée dans le refrain que vous avez chanté: "D'un coeur simple et joyeux j'ai tout donné" vous soit garant de ce vrai bonheur qui faisait dire au psalmiste: "Heureux, Seigneur, ceux qui habitent ta maison!"

ARCHEVÊCHÉ DE SAINT-BONIFACE. PERMUTATIONS PARMI LES PRETRES.— M. l'abbé Lucien ROY, qui a démissionné de la cure de Notre-Dame-de-Lourdes et de Saint-Lupicin, prendra une année d'étude à Montréal.

M. l'abbé Albert FRECHETTE, qui revient d'une année d'étude, est nommé vicaire économe de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes et de Saint-Lupicin.

M. l'abbé Fernand DESJARDINS, qui a démissionné de la cure de Notre-Dame-de-l'Assomption à Transcona, sera en disponibilité de service après un temps de repos.

M. l'abbé Eugène HEBERT qui a démissionné de la cure de Powerview et de Great Falls, est nommé curé de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Assomption à Transcona.

M. l'abbé Paul GAGNE, vicaire substitut à Sainte-Bernadette, est nommé curé de la paroisse de Powerview et de Great Falls.

M. l'abbé Raymond Baudry, qui a démissionné de la curé de Saint-Gérard, a été nommé curé de Sainte-Bernadette.

M. l'abbé Maurice Jeanneau, qui a démissionné de la cure de Carman et Morden, a été nommé curé de Saint-Gérard.

M. l'abbé James Gray, vicaire à la paroisse du Christ-Roi, a été nommé curé de Carman et Morden.

M. l'abbé Robert Baxter, vicaire remplaçant à Saint-Emile, a été nommé vicaire à la paroisse du Christ-Roi (à temps partiel). Il a été également nommé conseiller conjugal. Il sera responsable des cours de préparation au mariage.

M. l'abbé Rosaire LAMBERT, qui a démissionné de la cure de Woodridge et de Saint-Labre, est nommé curé de Fannystelle et de Starbuck.

M. l'abbé Allen SOUCY, directeur au Petit Séminaire, prendra une année d'étude à Québec.

M. l'abbé Marcel CHAPUT, nouvel ordonné, sera nommé directeur au Petit Séminaire.

M. l'abbé Donald COTE a été nommé desservant de la mission du Coeur-Immaculé-de-Marie.

Mgr Cornelio PARADO, en congé temporaire de son diocèse des Philippines, a été nommé vicaire à Holy Cross.

M. l'abbé Fred OLDS, nouvel ordonné, a été nommé vicaire à Holy Cross.

M. l'abbé Claude BLANCHETTE, nouvel ordonné, est nommé vicaire à la Cathédrale de Saint-Boniface.

René (Ron) PASINATO, séminariste, fera du ministère pastoral dans la paroisse du Christ-Roi.

Sur présentation de leur supérieur majeur respectif:

Père Hervé GENDRON, C.SS.R., est nommé curé de Sainte-Anne-des-Chênes.

Père Jean TETRAULT, p.b., a accepté la responsabilité pastorale de Woodridge et de Saint-Labre.

Le Père Maurice DIONNE, C.SS.R. prendra une année d'étude.

Le Père Henri SAULNIER, s.j., prendra une année sabatique.

Les changements deviennent effectifs le 1er août 1975, sauf exception.

Les noms des responsables des commissions et autres services diocésains seront publiés dans la liste diocésaine au cours de l'automne. Des démarches se poursuivent pour obtenir les services d'un Official.

René Peeters, ptre

* * *

BOURSES D'ÉTUDE EN MUSIQUE. - Le Women's Musical Club of Winnipeg vient d'accorder trois bourses à de jeunes musiciens du Manitoba: M. Douglas Finch, pianiste de 17 ans; M.D. Mark Watson, chanteur; Mlle Claudette Caron, 21 ans, et Mlle Paulette Price, 21 ans, pianistes-duettistes. Une mention honorable a été décernée à Mlle Judy Pringle, cantatrice. On entendra ces musiciens en récitals au cours de la saison 1975-1976 du Women's Musical Club, à la Galerie des Arts de Winnipeg.

Le mot juste

PLAN

. . . au sens de régime, système, est à proscrire.

(Faute) — Le plan d'assurance-maladie, d'assurance-santé.

(Correct) — Le régime d'assurance-maladie, d'assurance-santé.

Tout employé est obligatoirement soumis au régime des assurances sociales (Nouveau Larousse universel).

(Faute) — Le plan de pension (Pension plan).

(Correct) — Le régime des retraites, le système de retraite.

(faute) — Plan de pension contributoire ou plan contributoire de pension (Contributory pension plan).

(Correct) — Système de retraite à contribution paritaire.

SWITCH-BOARD

. . . se traduit par standard (qui se prononce à la française), et SWITCH-BOARD OPERATOR, par standardiste.

Au lieu de "méchant numéro", on dira: mauvais numéro, ou: erreur de numéro, numéro erroné, communication erronée, etc.

CENTRE D'ACHATS

(Faute) — Il y a un centre d'achats à Dorval.

(Correct) — Il y a un centre commercial à Dorval. Centre d'achats est à PROSCRIRE.

EMPLOYÉ CIVIL

(Faute) — Le statut des employés civils.

(Correct) — Le statut des fonctionnaires.

Employé civil, au sens de fonctionnaires, est à PROSCRIRE.
(On dit fonctionnaires civils par opposition aux "militaires").

Acquisitions à la bibliothèque du Parc Coronation

LA VITAMINE ET VOTRE SANTÉ, par Jean-Marc Brunet. La santé résulte de l'application correcte de l'ensemble de facteurs naturels de santé. Parmi ceux-ci se trouve l'alimentation saine, à l'intérieur de laquelle se situe la question des vitamines dont l'importante vitamine E. C'est dans cette optique que le lecteur est prié de considérer les notions comprises dans ce court traité.

CROISSANCE D'UN AN À SIX ANS, par Maurice Leclair. Ce livre a été conçu pour les parents. Il est aussi destiné aux étudiants, aux éducateurs, aux professionnels et à tous ceux qui s'intéressent à l'épanouissement des jeunes enfants.

L'ADOLESCENT VEUT SAVOIR, par Lionel Gendron. En lisant ce livre avec beaucoup d'attention, l'adolescent préparera adéquatement sa vie future d'adulte, comme homme, époux, et père de famille.

ANNONCES CLASSÉES
tél.: 247-4823

Annonces encadrées
* $2.52 le pouce-colonne
($2.25 si répétées à l'année)
* Heure de tombée : vendredi midi

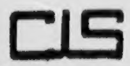
Annonces régulières
* 7c le mot – minimum $2.50
(6c le mot – minimum $2.00 – si répétées)
* Heure de tombée : lundi midi

Assureurs


Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris – Téléphone : 943-5408 – Winnipeg 2

Assurances FOREST


et tous les services de l'assureur
160, rue Marion – 247-8434
9h à 5h du lundi au vendredi – 9h à 2h le samedi

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051


Pour tout service d'assurances
FEU VIE MALADIE
AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6) Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions – Bateaux – Tours – Trains

Avocats-Notaires

TEFFAINE & MONNIN
Avocats et Notaires
201 - 185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G4
Téléphone: 233-1426

LAURIER RÉGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage,
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau : tél. : 942-3924

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
Téléphone : 233-5020

ALAIN J. HOGUE
Avocat et Notaire
Fillmore et Riley
1400 - 1, Lombard Place
R3B 0X2
Bureau: 956-2970
Résidence: 253-2554

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G. MARCOUX, C.R.
R. L. BÉTOURNAY
R. GUAY
L. DUVAL
D. LA BOSSIÈRE
500 CHILDS BUILDING
211, AVENUE PORTAGE
WINNIPEG
R3B 2A2
– 942-5263

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 947-1671

Divers

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, St-Boniface - Tél. : 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE,
PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

RICHARD PAMBRUN
CANADIAN RICHARDS ELECTRIC
ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ
50, Baie Penticton
R2J 1S9 253-0117

NORTH STAR DECORATING CO. LTD
1487 ch. Dugald
St-Boniface
Tél.: 247-8822
Paul RAJOTTE, Prés.



LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation

ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste Anne
St-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André - 256-3340

Garagistes

BRANDON GULF
Brandon et Osborne
Téléphone : 452-2100
Lionel Dupuis, Bob Dionne
Réparations
par mécaniciens qualifiés

HUB SERVICE
alignement des roues,
réparations, réglage,
freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

Optométristes

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél. : 233-3889
R2H 0G2

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

TV-Radio

LOUER VOTRE
PROCHAINE T.V.
de AURELE DUPUIS
171, rue Marion
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
Carmen Moxley Rentals Ltd.

Entretien et réparations
de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S  **TRANSFER**
85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.

Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant :
Rolly Painchaud
Tél. : 256-5869

on demande

L'UNIVERSITÉ DE L'ALBERTA
demande

UNE SECRÉTAIRE
- connaissance supérieure du français
- bonne connaissance de l'anglais
- possédant l'équivalent du CEGEP et cinq ans d'expérience minimum
- Salaire : $8,200.00 – $10,200.00

Faire parvenir résumé de carrière au

Bureau du Doyen,
8406-91ème rue,
Edmonton, Alberta,
T6C 4G9

La Banque Royale du Canada demande

Une caissière bilingue

Entrée en fonction immédiatement
Composer: 233-1438 et demander le comptable

STÉNOGRAPHE

Pour étude légale située à Saint-Boniface.
- Minimum de 45 mots à la minute
- Doit parler et écrire l'anglais et le français
- Connaissance du dictaphone
- Expérience légale préférable
- Salaire à négocier
- Entrée en fonction au plus tard le 15 août 1975

Pour plus de renseignements, veuillez appeler Michel Monnin.

Teffaine et Monnin - 233-1426

COMPTABLE DEMANDÉ

Notre bureau demande un comptable avec expérience ou étudiant C.A. pour assumer la tenue de livres, immédiatement.

Le candidat doit être bilingue, énergique et dynamique.

Le salaire selon qualifications et expérience.

Les demandes d'emploi seront traitées confidentiellement.

Envoyez un compte rendu détaillé de l'expérience et un curriculum vitae à :

Gabriel J. Forest, C.A.
Forest, Guenette et Cie,
Comptables Agréés,
262, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T7

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE est à la recherche de TROIS COORDONNATEURS à temps partiel

EXPLICATIONS

Vu la non-augmentation des subventions octroyées à la Société Franco-Manitobaine, l'EXÉCUTIF a dû ré-étudier la structure du personnel-cadre. Résultats: une diminution du personnel permanent (à plein temps) et la création d'une équipe de coordonnateurs à temps partiel.

RESPONSABILITÉS

Les coordonnateurs à temps partiel devront s'occuper des activités et des projets d'une région désignée. Il y aura rencontres mensuelles avec les conseils régionaux de la S.F.M., visites de groupes de citoyens, aide organisationnelle et initiation de nouveaux projets.

Ces trois coordonnateurs sont voulus pour les régions suivantes :

1) Thompson
2) Sainte-Rose, Laurier, Sainte-Amélie et Dauphin
3) Saint-Norbert, Parc Windsor, Saint-Vital et Précieux-Sang.

De plus, on accordera préférence aux candidats domiciliés dans la région désignée.

QUALIFICATIONS

- Bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine
- Capacité de travailler sans structure;
- Capable de travailler avec des groupes de citoyens;
- Fort en relations publiques;
- Capacité de travailler en équipe;
- Doit être disponible pour rencontrer le travail à faire
- Doit avoir une automobile à sa disposition.

SALAIRE

Cent dollars ($100.00) par mois

DURÉE

Du 1er septembre 1975 au 30 juin 1976 (dix mois)

Veuillez faire parvenir, avant le 31 juillet 1975, votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent à:

M. le Directeur-Général
Société Franco-Manitobaine,
C.P. 145,
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

32765 – Mécanicien d'automobile – $3.00 et plus de l'heure. Apprenti
32803 – Commis à la facturation – $139.96 par semaine. Dactylographie de 40 à 45 mots.
32805 – Couseurs à la machine – $2.50 à $3.00 de l'heure. Expérience nécessaire.
32818 – Commis de bureau – $400.00 à $450.00 par mois. Expérience non requise.
32865 – Chauffeurs de camion malaxeur – $4.81 de l'heure. Expérience nécessaire.

Pour tout renseignement au sujet des postes mentionnés et d'autres, veuillez composer: 985-4998.


Main-d'œuvre et Immigration
Centre de Main-d'œuvre du Canada — **Canada Manpower Centre**
Manpower and Immigration
283, AV. TACHE, TEL.: 985-4998

LA LIBERTÉ

cherche un

DIRECTEUR

Les intéressés sont priés de faire parvenir, avant le 15 juillet 1975, leur curriculum vitae à:

Monsieur Maurice Gauthier, président
PRESSE-OUEST LIMITÉE
534, rue Bourgeault
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 2Z6

Le Ministre de la Santé et
du Développement social
recherche une

COMMIS-DACTYLO IV

Echelle de salaire: $6,312 à $8,064 par année.

FONCTIONS: La titulaire de ce poste accomplit des travaux de bureau et de dactylographie pour le Ministre et son personnel. Fait la recherche de données et tape des rapports soumis. Elle est responsable de la correspondance française reçue et envoyée, et fait preuve d'initiative et de jugement dans ses rapports avec les membres du public de langue française.

EXIGENCES: Une XIe année scolaire avec formation commerciale reconnue et plusieurs années d'expérience dans un poste de responsabilité. Une bonne connaissance de l'anglais et du français écrits et parlés est requise.

Faire demande par écrit, en indiquant le no 809, le ou avant le 7 juillet 1975 à:



Pièce 154, Palais Législatif
Winnipeg, Manitoba R3C 0V8

LE CERCLE MOLIÈRE INC.

(troupe de théâtre)

cherche

un(e) ADMINISTRATEUR(TRICE)

FONCTIONS:

Sous la direction du bureau d'administration et du directeur artistique, et en collaboration avec le directeur technique.

- Prendre charge de la comptabilité.
- Préparer les budgets (saisons, spectacles et projets spéciaux).

CAPACITÉS:

- Expérience en comptabilité serait souhaitable.
- Une bonne connaissance du français et de l'anglais est nécessaire.
- Expérience en administration générale.
- Expérience dans le secteur socio-culturel.

Demandes d'emploi acceptées, par écrit, AVANT, le 18 juillet 1975 au Cercle Molière de Saint-Boniface Inc., C.P. 1, SAINT-BONIFACE (Man.) R2H 3B4 (204)- 233-8972

On inclura avec la demande: curriculum vitae, références et texte où le postulant décrit ses connaissances et aptitudes qu'il a manifestées dans l'exécution de son poste actuel ou précédent, et qui sont directement reliées aux fonctions d'administrateur. On signalera son traitement actuel.

N.B. — Date d'entrée en fonction: mi-septembre.

personnel

RECHERCHONS GARDIENNE pour 2 filles âgées de 6 ans et 3 ans, pour septembre '75 à janvier '76. Offrons chambre avec Télé. et pension. Salaire à discuter. Références requises. Composer: 256-1630.
14-42-JNO

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
34-368-JNO

DESIRE GARDIENNE chez moi pour enfant de 20 mois, du 1er septembre au 30 juin, du mardi au vendredi, de 8h à 4h30 — $8.00 par jour. Composer: 233-4504.
15-46-18 C

à louer

Rue Youville — Appartement de 3 pièces. Entrée et salle de bains privées. Libre: 1er août. Composer: 247-8415 le jour; 256-1729 le soir.
15-49-15 P

319, boul. Provencher. Chambre avec pension pour jeune fille. Possession immédiate. Composer: 233-5629.
13-38-15 C

St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Duplex côte à côte. 3 chambres à coucher, tapis mur à mur, salon, salle à manger, garage. $215.00. Libre: 1er septembre. Composer: 233-5826 après 5 heures.
15-50-16 C

Précieux-Sang · Chambre meublée, avec entrée et salle de bain privées. Pour personnes responsables. Composer: 233-6697.
15-48-JNO

à vendre

St-Vital — Vente privée — Bungalow très propre de 2 chambres à coucher, 3e chambre à la cave. Garage. Possession le 1er septembre. Prix: $24,900. Composer: 233-7692.
15-47-JNO

La Broquerie. Au centre du village. Joli bungalow de 2 ans. 1,144 pieds carrés. 3 chambres à coucher. Cave complète. Garage attenant. Lot: 100 x 150 Composer: 1-424-5303.
14-45-15 C

Grosse quantité de Bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 · 3c du pied 2 x 6 et 3 x 6 · 9' de longueur · 50c et 75c chacun. Des contre-fiches: 2 x 3 · 9' de longueur · 70c chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutres d'acier et de bois. S'adresser à: Texco Spud Stop Rest., Route 59, 1/2 mille au sud de la grande route provinciale 101. Tél. 224-1472 ou 668-4325.
28-785-JNO

agents d'immeubles

PAUL'S REALTY LTD.

184 1/2, boul. Provencher — Tél.: 247-8861

PARC WINDSOR — Tout près école Lacerte — Charmant bungalow de 5 pièces, 3 chambres à coucher — Grand salon avec tapis — Hypothèque intéressante à 6 p.c. — Poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse inclus — Une vraie aubaine à seulement $36,000.

ST-BONIFACE — Rue D'Eschambault — Très belle maison finie en stuc et plâtre — Grande cuisine — salon et 4 chambres à coucher — Tapis mur à mur au salon — Soubassement complètement fini — Garage double — Prix raisonnable à $39,900.

Noël Bérard: 233-3794
Paul Gagnon: 256-6538
Paul Fournier: 257-0791

Canada Permanent Trust Real Estate

330, Colony



ST-BONIFACE CENTRE — Maison de 6 pièces, 4 chambres à coucher. Complètement rénovée. Lot de 50 x 120. Garage. Soubassement complet. Peut être achetée avec $3,000 comptant.

Pour acheter ou vendre — fermes — maisons, commerces, appelez

A.J. DESAULNIERS — Bur.: 475-9140 — Rés.: 233-5874

ST-BONIFACE, rue NOTRE-DAME —
Lot de 33 x 120 — Bonne bâtisse en stuc avec 2 chambres à coucher au 1er — Logis au 2e: $125.00 — Peut servir de maison de famille — $26,500.

LOTS A VENDRE
A Lorette — La Salle — Ile-des-Chênes — 80 acres à Libeau.

ST-VITAL — $23,500
Stuc — 2 chambres à coucher — Cave à la grandeur — Chauffage au gaz — Grand lot de 50 x 102.

PRES PRECIEUX-SANG

4 chambres à coucher — Maison très propre — Tapis mur à mur au salon — Bonne cave — Garage — Vendeur désireux de vendre — Prix raisonnable à $24,900.

279 PROVENCHER

Duplex en très bon état — Possession immédiate.

SAINTE-ANNE · MAN.

1,170 pieds carrés — 3 chambres à coucher et salle à manger — Tapis mur à mur — Belle cour de 75 x 198 — Possession immédiate — Plein prix: $29,700.

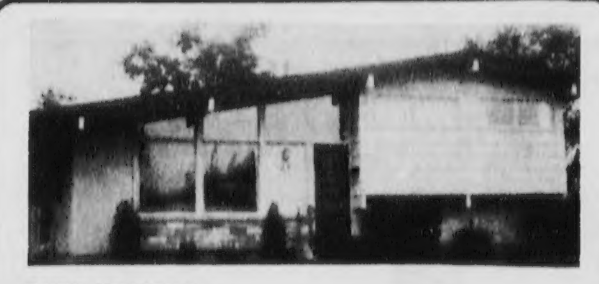
RUE NOTRE-DAME

Quatre chambres à coucher — salle à manger — grande cuisine — soubassement complet — Comptant requis: $1,500.

Jeanne d'Auteuil 257-1571
Aimé Fillion 256-4762

DANIS REALTY LTD.

247-8957



SAINT-NORBERT

Maison à niveaux variés. Complètement développé. Grand lot boisé et clôturé. Propriétaire transféré. Composer: 256-6000.

NORWOOD

Joli bungalow: 2 ch. à c. plus une au sous-sol — salle de récréation — tapis mur à mur dans le salon et chambres à coucher — très belle vue sur la rivière — chauffage au gaz — nouveau service électrique.

RUE NOTRE-DAME

Appartement — 9 suites — Excellente condition — toujours loué. Echange considéré. Plein prix: $104,000.00.

Appeler P. Pineau au 256-6000 ou Joe Campeau au 269-3303

ALEXANDER AGENCIES
284-5390



SAINT-ADOLPHE

Duplex d'un an, genre bungalow — 1,100 pieds carrés, chaque côté — 3 chambres à coucher — peut être subdivisés $30,900 ,00 du côté. Appelez Aurèle Lemoine.

SAINT-BONIFACE — RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Grande maison de 2 étages — 4 ch. à c. — 2 salles de bains — garage — Tout près des écoles et près de l'autobus — Appelez Gilbert St-Amant: 253-1060

ELMWOOD — $16,500

Maison de 2 ch. à c. — Complètement rénovée en 1973, y compris la plomberie et le brochage — Garage — Belle cour clôturée — Appelez Gilbert St-Amant: 253-1060.

ELIE - MAN. — $3,500

Petit cottage sur rue principale — Grand lot de 75 x 100 — Doit être vendu pour régler une succession — Appelez Gilbert St-Amant: 253-1060.

MARION

1129, Patterson — Tél.: 256-7366

Maurice PELOQUIN — Rés.: 247-7830
Gilbert ST-AMANT — Rés.: 253-1060
Roger ROBIDOUX — Rés.: 257-0905
Aurèle LEMOINE — Rés.: 256-3091
Gilles GAUTHIER — Rés.: 256-2322



ST-VITAL
Joli bungalow de 3 chambres à coucher · très belle cuisine · salle de récréation avec bar et évier · chambre à coucher supplémentaire au soubassement, tapis mur à mur, 2 salles de bain et garage.



PLAGE ALBERT

Beau grand bungalow de 4 ans · près du lac · 3 ch. à c., grand salon et cuisine · tapis mur à mur et ch. à c. · isolé et chauffé à l'électricité · salle de bain · eau courante toute fournie même la vaisselle · Vous pouvez vous en servir dès maintenant.

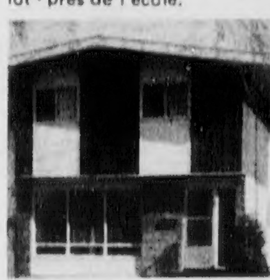
RUE KITSON

Maison 1 1/2 étage — 1 suite de 1 ch. à c. au 1er étage. Revenu $126.00. Suite de 2 ch. à c. au 2e étage. Revenu $121.00 "Bachelor apartment" au sous-sol $72.50. 3 salles de bain. Entrée privée.



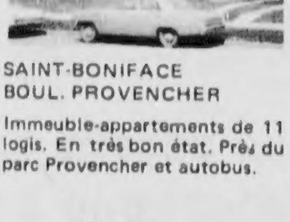
ST-BONIFACE — $28,900

RUE LANGEVIN
Belle grosse maison de famille de 4 chambres à coucher · chambre supplémentaire au soubassement · située sur grand lot · près de l'école.



ST-BONIFACE

Avez-vous souvent la chance d'acheter une maison de famille de seulement 13 ans à St-Boniface? Voici votre chance: — 2 étages 4 ch. à c. plus 1 ch. à c. au sous-sol avec salle de récréation — grand salon — salle à manger et cuisine — 2 salles de bain et beaucoup d'autres extras. Cour complètement privée avec auto-port.



SAINT-BONIFACE
BOUL. PROVENCHER

Immeuble-appartements de 11 logis. En très bon état. Près du parc Provencher et autobus.



RUE EUGENIE

Maison de 2 étages, 1 suite de 1 ch. à c. au premier. Revenu $135.00 — 1 suite de 2 ch. à c. au 2e étage — Revenu $145.00. Chambre supplémentaire au sous-sol, 2 salles de bain de 2 pièces au sous-sol. En très bon état. Entrée privée.

ST-VITAL

Joli bungalow très propre de 2 chambres à coucher. Grande cuisine. Garage double. Situé sur grand lot.



PARC WINDSOR — $38,900.

Joli bungalow de 13 ans · 3 ch. à c., belle cuisine, salle à manger · 2 ch. supp. et salle de récréation avec 2e salle de bain au sous-sol. Possession immédiate. A ce prix n'hésitez pas. Pas de problème pour les finances.

ST-BONIFACE

Belle maison de famille — 3 ch. à c. — grande cuisine — salle à manger — salle de récréation — avec salle de bain de 2 pièces supplémentaires — garage — maison très propre sur beau grand lot.

RUE KITSON

Maison 1 1/2 étage — 1 suite de 2 ch. à c. au premier. — Revenu $135.00. 1 suite de 2 ch. à c. au 2e. Revenu $135.00, 2 salles de bain. Chambre supplémentaire au sous-sol avec salle de bain de 2 pièces. Revenu $42.00. Entrée privée.

WEST END — $24,500

Maison de 2 1/2 étages pour famille ou revenu. En très bon état. Vendeur prendrait l'hypothèque à 8 p.c.

M — METRO AGENCIES LTD.

Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510

DANIS REALTY LTD

519, CH. STE-MARIE, TÉL.: 247-8957

SAINT-BONIFACE — $24,900
Bungalow de 2 ch. à c. — En très bon état — Pour plus d'informations appelez Claude Fillion — Rés.: 257-1765 — ou Bur.: 247-8957.

159 RUE GUAY — Très jolie maison de 2 étages — Grande salle à manger — cuisine moderne — 3 ch. à c. et autre pièce idéale pour bureau ou autre — Cave à la grandeur avec salle de récréation pour vos enfants — Appelez Mme Danis.

SAINT-BONIFACE — $29,500
Bonne maison de 4 ch. à c. avec salle à manger — grande cuisine — cave complète — Lot: 43 x 122 — garage et auto-port — Pour plus d'informations appelez Aimé Fillion 256-4762 ou Danis Realty Ltd. 247-8957.

ST-VITAL — Petit bungalow de 2 ch. à c. — Réduit à $14,900 — Appelez A. Danis 253-2102 ou Aimé Fillion 256-4762.

MAISON NEUVE A ST-VITAL — $39,500
1084 pieds carrés — Maison de 6 pièces avec tapis mur à mur — Salle à manger — armoires en chêne — etc. — etc. Appelez Aimé Fillion 256-4762.

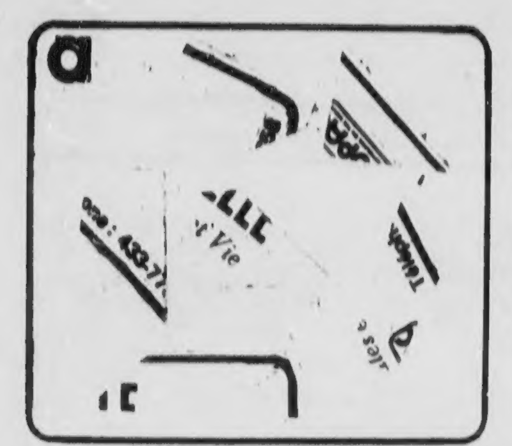
RUE MORIER — Près de l'église Ste-Marie — Jolie bungalow de 2 ch. à c. — Cave à la grandeur — Lot de 50 pieds avec arbres et garage — Appelez Yvette Pelletier 247-2372 ou 247-8957.

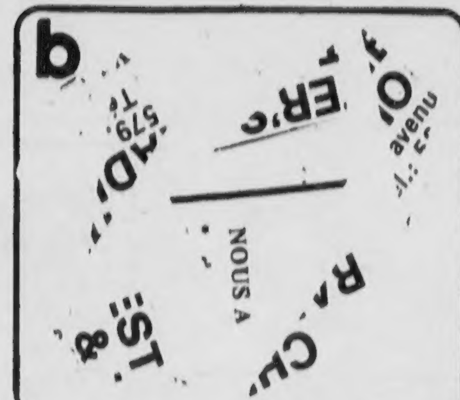
251 RUE HORACE
2 ch. à c. plus 2 supplémentaires — $19,900 seulement — Près de toutes commodités — Appelez Yvette Pelletier 247-2372 ou Claude Fillion 257-1765.

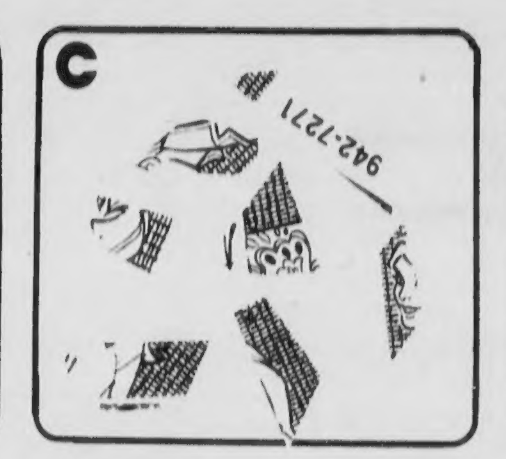
279 PROVENCHER
Duplex en très bon état — Possession immédiate — Appelez Yvette Pelletier 247-2372 ou 247-8957.

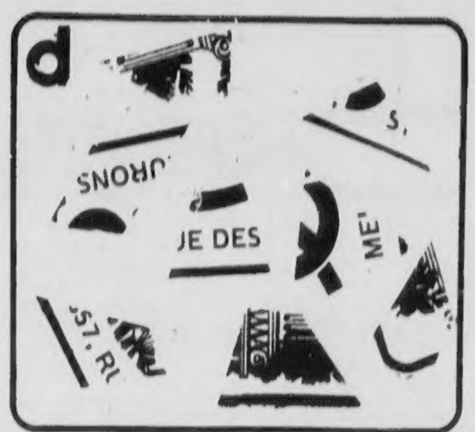
Ada Guenette 247-5903
M. A. Hamoline 256-9823
Yvette Pelletier 247-2372
Aimé Fillion 256-4762
Mel McLenan 452-5478
Claude Filion 257-1765

Maurice et Aline Danis, propriétaires: 253-2102









CONCOURS D'ÉTÉ





CASSE-TÊTE

GAGNEZ 1,200 DOLLARS

en bons d'achats

Identifiez les annonces auxquelles ces morceaux de puzzle correspondent. Inscrivez vos réponses sur le coupon ci-dessous *C'est facile, c'est payant de participer au concours "Casse-Tête".*

En plus vous pouvez gagner un appareil STÉRÉO de style méditerranéen avec magnétophone à cassettes, 4 pistes.



GRACIEUSETÉ DU CONCESSIONNAIRE

FLEETWOOD

EMILE ELECTRONICS

(Émile Touchette)

Tél.: 883-2100 — Saint-Adolphe, Man.

Monsieur Touchette offre, pendant la durée du concours, deux ans de service gratuit à ceux qui achèteront une télévision — couleurs.

CONCOURS CASSE-TÊTE

LA LIBERTÉ

RÉPONSE A ....

RÉPONSE B ....

RÉPONSE C ....

RÉPONSE D ....

EN LETTRES MOULÉES, S.V.P.

NOM : ....

ADRESSE : ....

....

No DE TÉLÉPHONE : ....

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

1 — LA LIBERTE publiera chaque semaine à partir du 11 juin pour une période de 10 semaines consécutives, quatre sections d'annonces, genre puzzle, qu'il faudra identifier.

2 — Lorsque vous aurez identifié les annonces genre puzzle, inscrivez vos réponses sur le coupon à cet effet.

3 — Mettez le tout dans une enveloppe affranchie d'un timbre de 8¢. Envoyez à

CONCOURS "CASSE-TETE"
C.P. 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
Tout courrier mal affranchi sera refusé

4 — Chaque semaine, et ce durant 12 semaines consécutives, toutes les entrées qui nous seront parvenues avant le vendredi midi de la semaine suivante (vous avez donc une semaine pour faire vos entrées) seront éligibles pour le tirage de bons d'achats d'une valeur de $25.00 chacun qui seront honorés par les commerçants participants.

5 — Vous pouvez participer au tirage autant de fois que vous le voulez. Toutefois seuls les coupons-réponses de LA LIBERTE seront acceptés.

6 — Inclure un seul coupon par enveloppe.

7 — Un appareil STEREO sera tiré au sort parmi toutes les bonnes entrées à la fin du concours, au début de septembre 1975.

8 — Toute contestation sera soumise au conseil d'administration de "PRESSE-OUEST LTEE" et la décision du conseil sera définitive.

N.B. — Les employés du journal et leur famille immédiate ne sont pas éligibles à ce concours.

Voici les réponses du concours CASSE-TÊTE en date du 25 juin:
(A) Courcelles Bros. Ltd.; (B) Librairie Landry;
(C) Centre d'Achats Mulaire;(D) Brunet Monuments.

FÉLICITATIONS AUX GAGNANTES

— Cécile Dumesnil, C.P. 161, Sainte-Agathe, Man.
— Mme Léo Beaudry, 173, rue Masson, Saint-Boniface, Man.
— Jeanne Champagne, Villa Youville, Sainte-Anne, Man.
— Dolorès Dupas, 167, Lyndale Drive, Saint-Boniface, Man.